



**Appui au Centre Ressource vie intime, affective, sexuelle
et soutien à la parentalité
des personnes en situation de handicap**

Janvier 2023

Analyse des besoins et ressources des ESMS et services de droit commun dans le cadre de l'accompagnement à la vie affective, intime, sexuelle et dans le soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a sollicité le CREAI Nouvelle-Aquitaine pour réaliser un **état des lieux des ressources et des besoins dans le champ de la vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap**.

Les propos tenus dans ce document n'engagent que les auteurs.

*Etude réalisée par le CREAI Nouvelle-Aquitaine
Marianne SCHMITT*

Sommaire

Contexte : la constitution d'un Centre ressources pour la vie affective, sexuelle et le soutien à la parentalité pour les personnes en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine	4
Méthodologie	4
Etat des lieux régional	11
Le profil des personnes en situation de handicap concernés par l'enquête	13
Les structures de droit commun	16
<i>Les missions locales</i>	<i>16</i>
<i>Planning familial</i>	<i>18</i>
Conclusion	19
Annexes	20
<i>Entretiens réalisés</i>	<i>21</i>
<i>Fiches départementales</i>	<i>22</i>
<i>Glossaire</i>	<i>46</i>

Contexte

La constitution d'un Centre Ressource pour la vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité pour les personnes en situation de handicap

L'ARS Nouvelle-Aquitaine a souhaité, préalablement au choix d'un prestataire¹ pour animer et déployer le centre ressource régional, que soit réalisé un état des lieux des ressources et des besoins dans le champ de la vie intime, affective, sexuelle et de soutien à la parentalité² des personnes en situation de handicap.

Cet état des lieux servira de base au prestataire choisi, afin d'affiner la connaissance des territoires en matière d'offre, mais également de spécifier les outils et/ou formations proposés en fonction de l'âge des usagers et des types de situation de handicap accompagnés par les ESMS.

Méthodologie

L'étude a eu notamment pour ambition :

- d'identifier sur l'ensemble du territoire régional **la palette des dispositifs** pour accompagner les personnes en situation de handicap à user de leur droit à une vie intime, affective, sexuelle et à la parentalité.
- de rendre visible **les manques** et les espaces moins bien pourvus pour lesquels il est nécessaire de mettre en place de nouveaux dispositifs pour offrir une **meilleure équité dans l'accès à ces droits**.

L'un des premiers constats que l'on peut faire concernant l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers leurs droits à une vie affective, intime, sexuelle et à l'accès à la parentalité, est que les freins ne sont pas les mêmes selon la typologie des situations de handicaps rencontrées, l'âge des usagers ou encore leurs parcours de vie, en institution ou en milieu ordinaire. Traiter l'accompagnement des personnes en situation de handicap sans distinguer les différentes situations de handicap et les besoins qui s'y attachent n'aurait pas de sens.

Des entretiens³ en vis-à-vis et téléphoniques ont permis de balayer l'ensemble des problématiques posées par l'accompagnement des personnes en situation de handicap, afin de compléter les éléments collectés grâce à l'enquête.

Une enquête par questionnaire en ligne⁴ a été envoyée à l'ensemble des ESMS néo-aquitains, et concernait :

- Les ESMS
- Les structures de droit commun

Plus de 170 réponses ont été collectées et concernait des publics hétérogènes (tranche d'âge, situations de handicap, établissements et services).

¹ Dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt.

² Dans le rapport la vie intime, affective, sexuelle et le soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap sera mentionné sous l'acronyme VASP, afin d'en simplifier la lecture.

³ Liste des entretiens conduits en annexe 3

⁴ Le questionnaire a été élaboré après des entretiens préparatoires par téléphone, et après validation de l'ARS.

Dans le secteur du handicap enfant, les établissements et services ayant répondu accompagnent toute sorte de situations de handicap :

- ITEP/DITEP
- SESSAD
- IME/IMP/IMPro
- IEM
- Jardin d'enfant spécialisé
- IEA (Institut d'éducation auditive) /CESDA
- Etablissement expérimental pour TSA
- IEV (Institut d'éducation visuelle)
- EEAP (Etablissement pour enfants et adolescents polyhandicapés)

Dans le secteur du handicap adulte, les établissements et services ayant répondu accompagnent également toutes sortes de situation de handicap :

- FO/FV/EANM
- MAS/FAM
- SAMSAH/SAVS
- SAPPH
- Accueil de jour
- PCPE
- MAPHA (pour les retraités d'ESAT)
- SAF (service aux familles)

L'enquête a permis de collecter les retours de 11 départements sur 12, avec une réelle exhaustivité en termes d'âge des usagers et de type de handicap.

Ce questionnaire aborde les thématiques suivantes :

- Appuis existants pour l'accompagnement à la VASP, et lesquels ?
- Actions menées avec des partenaires ?
- Besoins nécessitant un appui extérieur ?
- Initiatives et ressources à faire connaître

Enfin, des entretiens téléphoniques et en vis-à-vis auprès d'associations⁵ ont été conduits afin de compléter les éléments quantitatifs recueillis sur le parcours et les besoins des personnes en situation de handicap. Les éléments collectés ont été territorialisés dans les fiches départementales, présentes en annexe.

Changement de paradigme et évolutions législatives

Pendant des décennies, la représentation de la vie affective, intime et la sexualité des personnes en situation de handicap a été celle du tabou, du déni et de la stigmatisation de la question sous forme de problème.

⁵ Liste en annexe

Lors de la réédition de *l'Ange et la Bête*⁶, au début des années 1980, Alain Giami fait cette remarque sur la genèse de cet ouvrage faisant aujourd'hui référence :

« La recherche sur « les représentations de la sexualité des handicapés mentaux chez les parents et les éducateurs » a été réalisée en réponse à un appel d'offres du Conseil supérieur de l'information sexuelle lancé en 1981. L'appel d'offres proposait de réaliser des recherches sur « les problèmes posés par la sexualité des adultes handicapés mentaux placés en institution ».

À cette époque, je n'avais eu aucun contact préalable avec des institutions recevant des personnes handicapées mentales. Dans les premières formulations du projet de recherche, j'avais remis en question les termes dans lesquels la demande sociale était posée et qui constituait, à mon sens, une pré-construction idéologique du « problème ». La recherche a donc été centrée sur les représentations du « problème posé par la sexualité des jeunes adultes handicapés mentaux » par ceux dont on avait supposé qu'ils pensaient et qu'ils disaient qu'il existait [un problème] et, principalement, les parents et les éducateurs placés au contact direct de ces « jeunes adultes handicapés mentaux ». En d'autres termes, le fait même selon lequel la sexualité d'un groupe d'individus est construit socialement comme un « problème » a constitué le point de départ de la recherche. »

La représentation de la sexualité des personnes en situation de déficiences mentales était pour les parents celle de *l'Ange*, un être dénué de sexualité, sans désir ni pulsion, et pour les éducateurs celle de *la Bête*, un être dont la sexualité n'est contrôlable ni par lui-même, ni par son entourage. Ces visions contradictoires, mêmes si elles ont évolué au gré des décennies, sont toujours à l'œuvre dans les ESMS et au sein des familles des personnes en situation de handicap.

Par ailleurs, la sexualité des personnes en situation de handicap, notamment mental et/ou psychique était associée davantage à la notion de risques, celui du non-consentement ou de la grossesse non désirée en particulier, plutôt que comme un accès à l'épanouissement et à une liberté.

En outre, la lutte contre le sida, contre les atteintes aux droits et l'évolution des mentalités ont permis de renouveler le débat sur ces sujets à partir des années 1990.

Parallèlement aux travaux de recherche, de nombreuses lois sont venues conforter les droits et libertés des personnes en situation de handicap, notamment depuis le milieu des années 1990, où de nombreux apports législatifs sont venus entériner le droit « à la vie affective et relationnelle » des adultes en situation de handicap.

L'ONU, en 1993, a publié un Code de bonne conduite, où la règle n°9 stipule qu'« *il ne faut pas refuser aux handicapés la possibilité d'avoir des relations sexuelles et de procréer. Ils [les personnes en situation de handicap] doivent avoir pleinement accès aux méthodes de planification familiale et des informations sur la sexualité doivent leur être fournies, sous une forme qui leur soit accessible. Les Etats doivent promouvoir des mesures visant à modifier les attitudes négatives, encore courantes dans la société, à l'égard du mariage, de la sexualité et de la procréation des handicapés, notamment des filles et des femmes souffrant d'incapacité [...].* »

L'article 22 de la loi du 4 juillet 2001 établit « *une information et une éducation à la sexualité et à la contraception sont notamment dispensées dans toutes les structures accueillant des personnes handicapées* ».

⁶ *L'ange et la bête, Représentation de la sexualité des handicapés mentaux par les parents et les éducateurs*, A. Giami, C. Humbert, D. Laval, Centre Technique National d'Études et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations, 1981

Le 5 juillet 2021, la DGCS a produit une **circulaire**⁷ relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les ESMS relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences.

La **loi du 2 janvier 2002**, rénovant l'action sociale et médico-sociale, a ainsi remis en question plusieurs postures héritées de la loi du 30 juin 1975. La principale étant que ce n'est plus aux personnes en situation de handicap de s'adapter aux établissements qui les accueillent, mais aux établissements de s'adapter à eux.

Elle a pour vocation de garantir le droit des usagers (autonomie, protection, cohésion sociale, exercice de la citoyenneté, prévention de l'exclusion) au moyen de la mise en place de sept outils spécifiques : livret d'accueil, charte des droits et libertés, règlement de fonctionnement⁸, contrat de séjour⁹, médiateur¹⁰ ou conciliateur, conseil de la vie sociale¹¹ ou autres formes de participation, projet d'établissement ou de service¹².

Au-delà de l'évolution de fond permise par cette loi majeure, d'autres apports sont à l'origine d'un changement d'attitude des acteurs du médico-social vis-à-vis de la sexualité des personnes en situation de handicap ; celle-ci tend à être progressivement encouragée dans une perspective de « santé sexuelle » selon laquelle la sexualité est un « *besoin* » humain et un « *droit* » légitime sur la plan moral¹³.

L'OMS, y a contribué, en 2003 en proposant une **définition de la santé sexuelle** telle que « *la santé sexuelle est un état de bien-être physique, mental et social dans les domaines de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence* ».

Enfin, la **loi du 11 février 2005** pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées énonçait le principe du droit à la compensation du handicap et l'obligation de solidarité de l'ensemble de la société à l'égard des personnes en situation de handicap. Elle a impulsé l'idée que la société devait s'organiser autour du projet de vie des personnes en situation de handicap, notamment en termes d'accessibilité, mais également par extension en matière de droits à la vie affective et sexuelle.

Ces droits et libertés de choix, permis par les différentes législations, ne doivent pas faire oublier qu'en matière de vie affective, sexuelle et de parentalité, les femmes en situation de handicap sont particulièrement exposées aux violences, notamment aux violences sexuelles.

L'ONG¹⁴ *Human Rights Watch* observait à cet égard en 2012 que les filles et les femmes handicapées **courent entre 1,5 et 10 fois plus de risques d'être victimes de violences physiques ou sexuelles** que les femmes dites valides, ces violences étant généralement le fait de membres de la famille ou d'aidants.

⁷ CIRCULAIRE N° DGCS/SD3B/2021/147 : Cette circulaire rappelle le droit à la vie affective, intime et sexuelle des personnes en situation de handicap accompagnées par des ESSMS. Cette circulaire vise également à lutter contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles, dont les personnes en situation de handicap peuvent faire l'objet.

⁸ Article 11

⁹ Article 8

¹⁰ Article 9

¹¹ Article 10

¹² Article 12

¹³ OMS, 2006

¹⁴ *Human rights watch*, [Human Rights for Women and Children with Disabilities, 2012, p. 5.](#)

Si la thématique de la prévention et de l'accompagnement face au risque de violence verbale et psychologique, physique ou sexuelle n'a pas été abordé lors de l'enquête par questionnaire, les travaux ayant été menés en **2019¹⁵** **par le Grenelle des violences conjugales**, corroborés par une étude sociologique déployée en Nouvelle-Aquitaine¹⁶ en 2020, attestent, là encore, d'une surexposition face au risque de violence pour les femmes en situation de handicap.

Par ailleurs, parmi les mesures promises par le Grenelle des violences conjugales, l'une d'elles prévoyait de « **Déployer dans chaque région un centre de ressources pour accompagner les femmes en situation de handicap dans leur vie intime et leur parentalité.** »

Cette mesure vient rappeler que l'accompagnement à la vie affective, sexuelle et le soutien à la parentalité passent aussi par la nécessité d'une vigilance face au risque de victimisation des femmes en situation de handicap.

Dans une récente étude¹⁷, portée par l'Observatoire des violences sexuelles et sexistes de Nouvelle-Aquitaine, la sociologue Johanna Dagorn, pose plusieurs constats qui attirent l'attention :

- L'ampleur des violences subies par les femmes en situation de handicap (50% des femmes en situation de handicap révèlent des violences graves [viols, prostitution forcée...])
- Plus de la moitié des victimes déclarent ne jamais en avoir parlé, (en outre, un quart des femmes ne sait pas dater le début des violences et 16% déclarent les vivre depuis presque toujours),
- Un risque de violences accru selon le handicap¹⁸,
- Des violences constatées par les professionnels ¹⁹ qui ne se sentent pas assez formés, notamment sur les évolutions législatives autour du secret professionnel,
- La demande, de la part des femmes en situation de handicap, d'une amélioration de l'écoute et l'accompagnement des professionnels du champ du handicap vers les structures du droit commun ou spécialisées.

L'ensemble de ces lois et textes de références²⁰ a fortement contribué à un changement de paradigme dans les ESMS où, jusqu'alors, cette question de la mise en œuvre de la liberté affective, sexuelle et de l'accès à la parentalité étaient soit très peu abordée soit considérée comme taboue.

Enfin, le Centre ressource aura également pour mission d'apporter aide et conseil en matière de **soutien à la parentalité** des personnes en situation de handicap.

Dans le panorama des données sur le handicap²¹ conduit en 2020, le CREAI Nouvelle-Aquitaine a conduit un **focus** sur la parentalité des personnes en situation de handicap.

¹⁵ Cette mesure devait être mise en place à partir du cours de l'année 2021.

¹⁶ Les femmes victimes de violences en situation de handicap en Nouvelle-Aquitaine, 2021, Observatoire des violences sexistes et sexuelles Nouvelle-Aquitaine

¹⁷ Ibid.

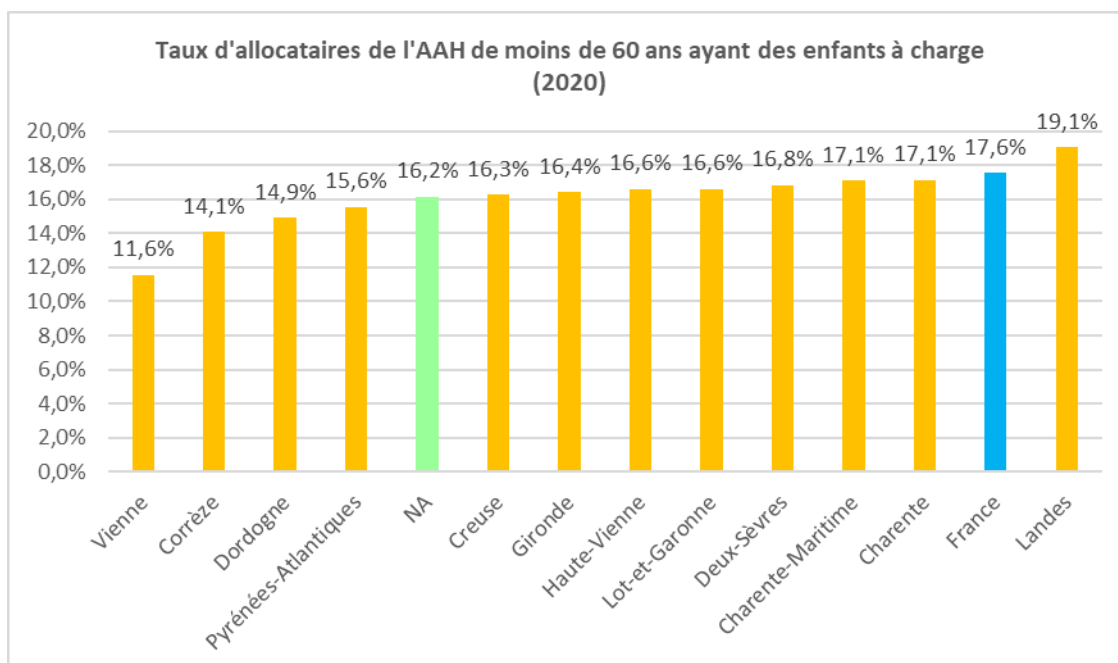
¹⁸ « *Les femmes en situation de handicap mental et psychique sont davantage touchées dans la fréquence et l'intensité des violences. Elles connaissent trois fois plus de violences économiques que les autres. 40% des femmes en situation de handicap relèvent des violences économiques et administratives (notamment la confiscation de l'allocation handicapée)* ». Cf J. Dagorn, 2021

¹⁹ *80% des professionnel.les interrogés connaissent au moins une femme en situation de handicap victime de violences. Parmi ces violences, la moitié relève de rapports sexuels forcés par un compagnon ou un parent* ». Cf. Dagorn, 2021

²⁰ Citons notamment la charte des droits et libertés des personnes accompagnées

²¹ Handidonnées Nouvelle-Aquitaine, Données de 2020

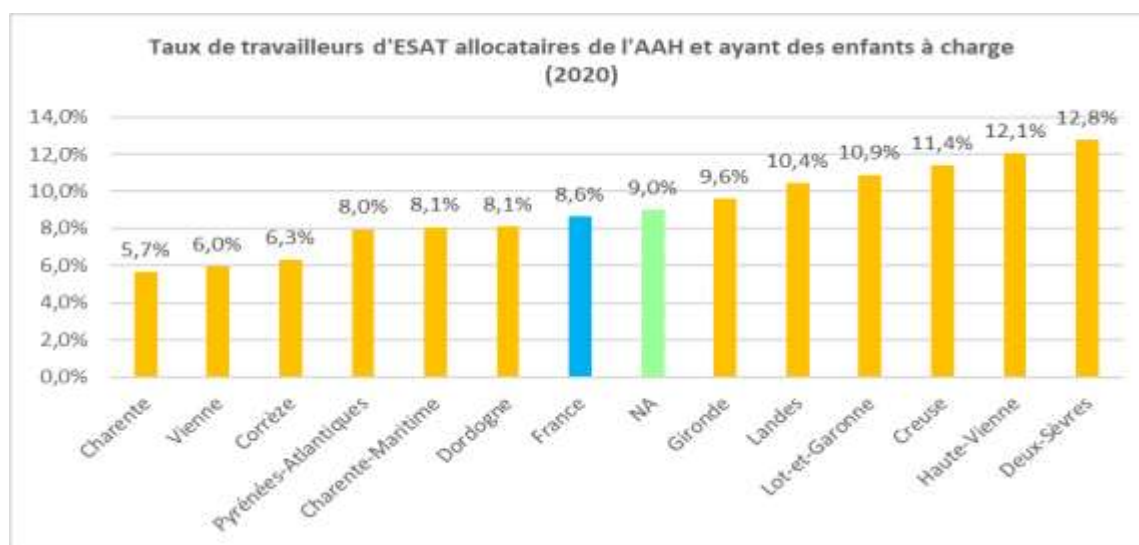
Ainsi, en Nouvelle-Aquitaine, 16 600 adultes allocataires de l'AAH avaient des enfants à charge), soit 16,2% des allocataires de moins de 60 ans (17,4% au niveau national avec plus de 180 000 personnes concernées). Le département le plus concerné dans la région est les Landes, le moins la Vienne (qui est aussi le département où le taux d'allocataires de l'AAH est le plus faible).



Sources : Insee-CAF-MSA – Exploitation CREAI Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, **près de 28 000 enfants** vivent dans un foyer où l'un des parents (ou les deux) est bénéficiaire de l'AAH. Le **nombre moyen** d'enfants par foyer est de **1,7** (moyenne nationale : 1,8), il ne varie pas de façon significative d'un département à l'autre.

Focus sur les parents travailleurs d'ESAT



Sources : Insee-CAF-MSA – Exploitation CREAI Nouvelle-Aquitaine

En Nouvelle-Aquitaine, parmi les allocataires de l'AAH ayant des enfants à charge, **725** exercent une activité professionnelle en ESAT, soit 9% des travailleurs de ces structures (moyenne nationale : 8,6%). Ce public est nettement plus représenté dans certains départements, en particulier la **Haute-Vienne** et les **Deux-Sèvres** avec 1 travailleur sur 8 (parmi les allocataires AAH) qui a des enfants à charge.

Tableau récapitulatif des données présentées

	16	17	19	23	24	33	40	47	64	79	86	87	NA	France
Allocataires AAH avec enfants à charge	1 003	2 014	642	476	1 078	4 126	1 130	944	2 164	1 075	612	1 197	16 461	182 257
dont travailleurs d'ESAT	30	67	32	26	45	180	32	44	73	79	36	81	725	7 378
Nombre total d'enfants concernés	1 720	3 342	1 118	824	17 41	6 922	1 927	1 651	3 545	1 822	1 013	2 093	27 718	323 469

Sources : Insee-CAF-MSA – Exploitation CREAI Nouvelle-Aquitaine

On peut remarquer le peu d'études concernant les éventuels besoins d'accompagnement de ces parents et sur la vie des enfants de travailleurs en ESAT.

Une analyse plus poussée pourrait être l'un des enjeux à venir du Centre ressource afin de d'améliorer le soutien à la parentalité des personnes en situation de handicap souhaitant devenir parents, ou l'étant déjà.

Notons néanmoins que les **REAAP (Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents)**, financés par les CAF, sont des lieux de soutien aux parents dans les divers aspects de la vie familiale, et que des actions partenariales avec les ESMS pourraient compléter leurs actions auprès des publics en situation de handicap.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2021, les parents en situation de handicap ont droit à une nouvelle aide, la **prestation de compensation du handicap (PCH) parentalité**. Celle-ci permet de disposer d'une aide humaine, permettant au parent de rémunérer quelqu'un pour l'aider à s'occuper de son enfant, et d'une aide technique à la parentalité donnant les moyens de s'acheter du matériel adapté.

Cependant des écarts dans les attributions de cette aide entre les départements pourrait mener une étude plus approfondie.

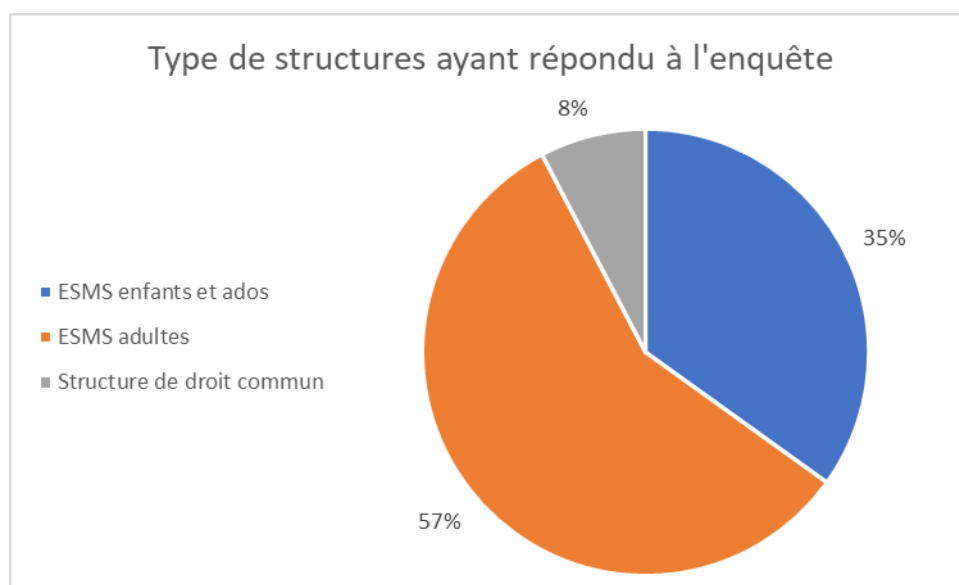
Etat des lieux régional

La grande majorité des structures ayant répondu²² à l'enquête accompagnent des adultes en situations de handicap (près de 60%), un tiers d'entre elles représentent des accompagnements d'enfants ou d'adolescents en situation de handicap.

Cette surreprésentation des ESMS pour adultes est représentatif de la répartition des ESMS par tranche d'âge en Nouvelle-Aquitaine, où 35% des ESMS accompagnent des enfants, et 65% des adultes.

Pour la région Nouvelle-Aquitaine, cela représente un taux de réponse de 13,5%²³ des ESMS accompagnant des enfants et adolescents, et 12%²⁴ des ESMS pour adultes. Cependant, il semble important de préciser que le nombre de réponses obtenues de la part des ESMS couvrent parfois plus d'une structure. A ce titre, l'échantillon²⁵ est assez représentatif et permet d'obtenir un premier état des lieux des besoins et atouts des ESMS.

Pour l'essentiel, les structures de droits communs sont des missions locales ou des centres de planning familial.



Source : Enquête CREAM Nouvelle-Aquitaine 2022

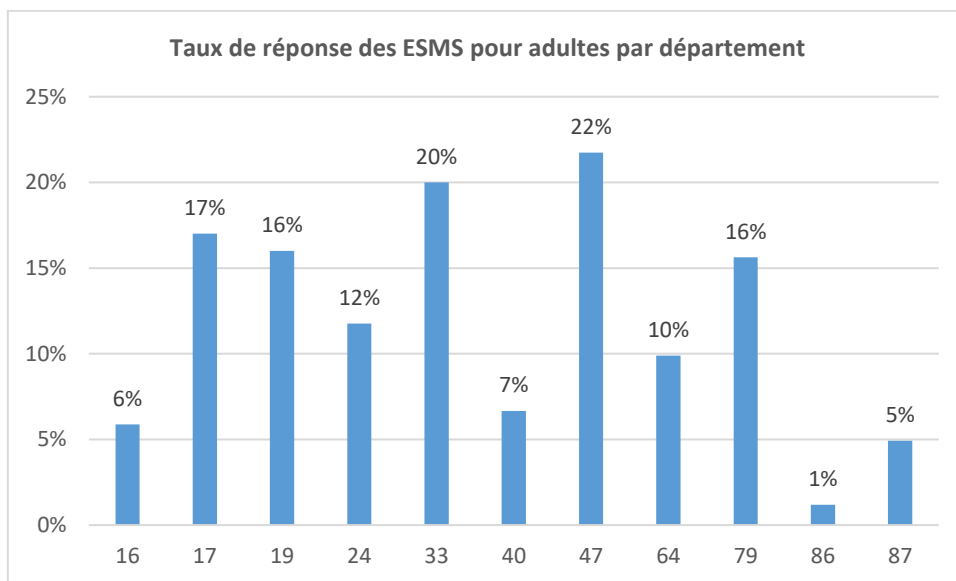
²² L'enquête a obtenu 156 réponses d'ESMS.

²³ Soit 59 ESMS sur les 496 que compte la Nouvelle-Aquitaine

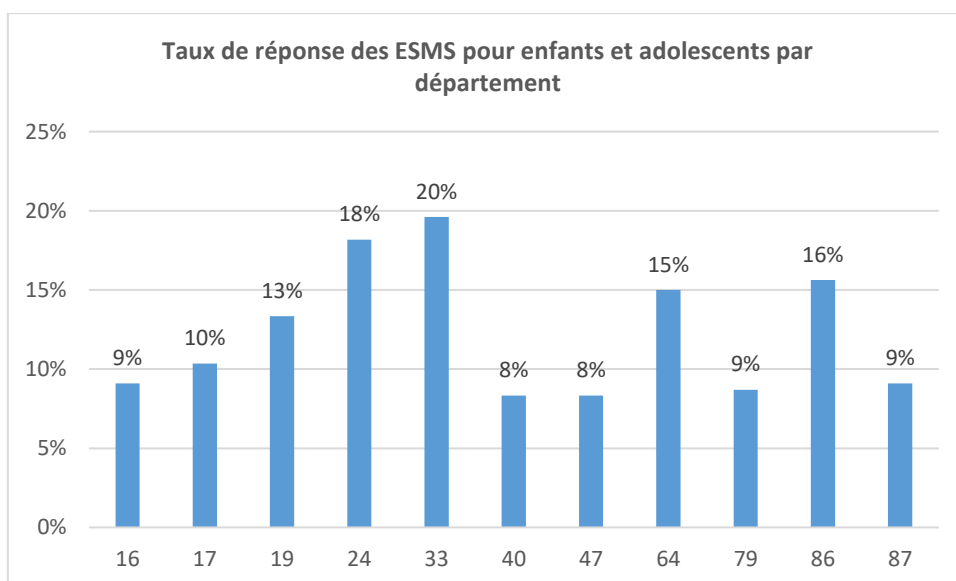
²⁴ Soit 97 ESMS sur les 804 que compte la Nouvelle-Aquitaine.

²⁵ Certaines associations, assurant la gestion de multiples établissements et services ont parfois répondu pour l'ensemble des établissements et services dont elles assurent la gestion, sans en préciser l'agrément, les tranches d'âges, ni les besoins spécifiques de leurs usagers.

Néanmoins selon les départements cette répartition peut varier. On peut observer par exemple qu'en Lot-et-Garonne, les réponses concernent en majorité le public adulte, alors qu'en Vienne, les réponses se concentrent essentiellement sur le public des enfants et adolescents.



Source : Enquête CREAI Nouvelle-Aquitaine 2022

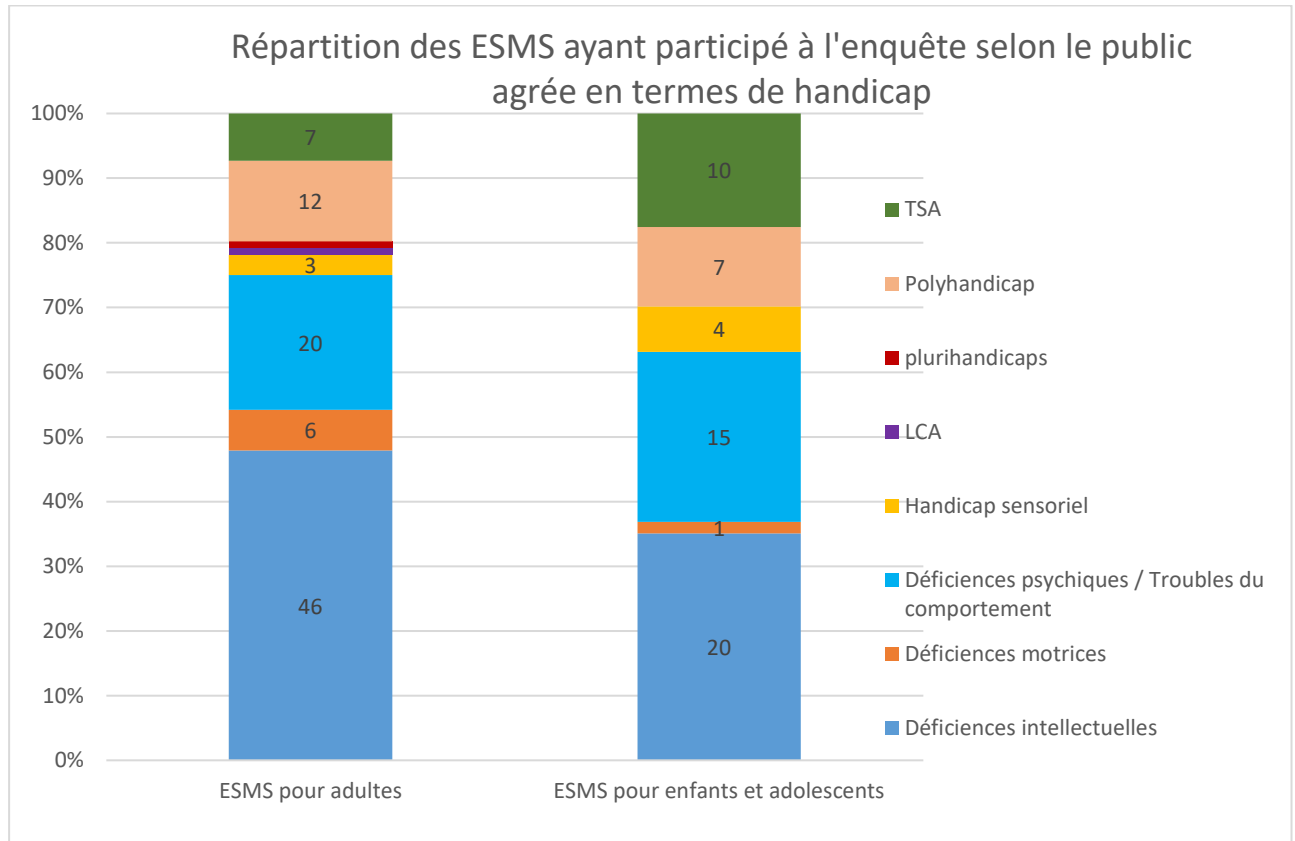


Source : Enquête CREAI Nouvelle-Aquitaine 2022

Le taux de réponse des ESMS accompagnant des enfants et adolescents est beaucoup plus important en Gironde (près de 20%) que dans les autres départements. Il est également important pour les ESMS accompagnant des adultes, mais le Lot-et-Garonne est le département pour lequel les réponses concernant les accompagnements des adultes est le plus représentatif, avec plus de 20 % des ESMS.

Le profil des personnes en situation de handicap concernées par l'enquête.

Tous les types de situation de handicap sont représentés, et la part importante des ESMS accueillant **des personnes en situation de déficience intellectuelle (43%)** et **près du quart (23%) pour les situations de déficiences psychiques et de troubles du comportement** sont représentatives des ESMS composant la Nouvelle-Aquitaine.



Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine 2022

En termes de typologie de public, la population accompagnée par les ESMS ayant répondu à l'enquête est à peu près identique chez les adultes et les enfants et adolescents, à ceci près :

- Les ESMS pour enfants ayant un TSA sont davantage représentés dans l'échantillon (17%) que les ESMS pour adultes porteurs de TSA. Ceci qui peut s'expliquer par une offre TSA plus développée dans le secteur enfants qu'adultes.
- Les ESMS pour adultes en situation de déficience intellectuelle représentent près de la moitié des répondants, ils représentent un tiers des ESMS enfants. Ce chiffre est représentatif de la répartition régionale des personnes accompagnés en ESMS.

On observe une grande homogénéité dans les réponses obtenues lors des entretiens en termes de besoins, malgré quelques disparités à l'échelon départemental (fiches départementales en fin de document).

Être accompagné, échanger en équipe

La grande majorité des professionnels des ESMS font état de besoins importants en termes d'accompagnement de ce droit à la santé sexuelle auprès des personnes en situation de handicap.

Les commentaires annexés au questionnaire, ainsi que les entretiens réalisés montrent **une volonté des professionnels d'ESMS de pouvoir échanger sur ces sujets entre professionnels, afin de faire évoluer les pratiques**. Les professionnels font part de leur sentiment **que les demandes d'aide et de conseils dans ce domaine de la part des usagers « explosent »**, que ce soit avec le public adolescent ou le public adulte. Dans l'accompagnement des plus jeunes, des ateliers avec ou sans kits adaptés sont proposés plus fréquemment, mais en jugés en nombre insuffisant, et souvent abandonnés car *« la personne qui s'en charge part »* ou *« parce que ce n'est pas jugé indispensable »* lors d'une réorganisation.

Certains professionnels d'ESMS expliquent avoir des **questionnements « nouveaux » pour les équipes**, comme la recherche d'identité sexuelle, la transidentité, les violences sexuelles et sexistes, la prostitution, qu'ils ne rencontraient pas jusqu'à maintenant.

La prévention des violences et l'accompagnement des victimes de violences fait partie des sujets pour lesquels certains professionnels d'ESMS se disent assez démunis.

Cela est corroboré par les besoins des professionnels d'ESMS interrogés lors de l'étude de J. Dagorn²⁶ :

- Savoir accueillir la parole des femmes en situation de handicap victimes de violences et les orienter
- Être mieux informé.es sur le secret professionnel
- Pouvoir accompagner les personnes qui le désirent vers les institutions publiques (planning familial, police, tribunaux, hôpitaux...) pour les rassurer et permettre une communication améliorée et adaptée.

Des **demandes d'appui de personnes extérieures aux établissements** pour aborder ces thématiques auprès des personnes accompagnées de manière adaptée, ou **en co-animation avec un professionnel** :

- Le consentement, les droits, les interdits
- L'éducation à la sexualité
- La contraception, la prévention des IST
- La procréation, la parentalité

Des lieux et des temps d'échanges

Un grand nombre d'ESMS²⁷ souhaiteraient pouvoir s'appuyer sur des ressources territorialisées à l'échelon départemental. Plusieurs propositions ont été faites dans tous les ESMS :

- Une interface virtuelle sous forme **de site Internet** a été plébiscitée par plus de la moitié des ESMS (outils, kits pédagogiques, proposition d'ateliers...)
- Un **annuaire régional des ressources, avec des données par départements** a également fait également partie des besoins évoqués par les ESMS (formation, intervenant extérieur, formateurs-pairs...)
- Des **rencontres départementales programmées** et animées grâce à l'appui de personnes expertes sur des thématiques choisies par les professionnels, où les **questions d'éthique** concernant l'accompagnement à la vie intime et sexuelle pourraient être abordés librement.
- Des **formations croisées entre professionnels de structures différentes**, permettant d'aborder des situations précises jugement de la part de l'équipe.

²⁶ Ibid.

²⁷ Les ESMS ayant plébiscité ces propositions sont de tout les type d'agrément.

Des formations pour les usagers, les professionnels, les aidants

Lors des entretiens, mais surtout dans le recueil des réponses par questionnaire, les ESMS font état de besoins importants en termes de formations.

- Des **formations spécifiques aux bonnes pratiques professionnelles** pour permettre de « mettre les bons mots », d'avoir « les bons gestes » ou de formations plus générales, qui les « rassurent sur la loi » car les limites du droit ne sont pas toujours éclaircies en équipe. Le flou sur les conduites à tenir et à proscrire est souvent évoqué comme un frein pour l'accès des personnes à leurs droits à l'accompagnement à une vie intime, affective et sexuelle. Il semble aux professionnels que **les demandes concernant la vie affective, intime et sexuelle soient en nette augmentation, que ce soit dans les ESMS ou dans les structures de droit commun**. Certains professionnels alertent sur leur sentiment d'impuissance et de frustration face à des situations où le **consentement n'est pas clair, et où la vulnérabilité des usagers pourrait être facteur d'abus**. Un directeur de structure accueillant des personnes avec TSA mentionne que la majorité des jeunes accueillis ont vécu des situations d'abus ou de violences à caractère sexuel. **Des actions de prévention à destination des publics accueillis** ne sont pas encore systématiques au sein des ESMS.
- **Des formations en interne** sur la responsabilité des professionnels dans l'accompagnement à ce droit, des droits des personnes elles-mêmes, du secret professionnel. C'est ce que souligne ce professionnel de foyer occupationnel : « *L'équipe est régulièrement sollicitée par les résidents pour des questions relatives à la vie affective et sexuelle, et, bien que nous essayons d'y répondre, nous sommes demandeurs de formations et d'échanges avec des professionnels car, à la vue de notre public (trisomie 21, autisme, retard mental...), il ne nous est pas toujours facile de répondre de manière adaptée à leur handicap.* »

Possibilité de s'appuyer sur des personnes ressources en interne

Au-delà des formations visant la diffusion d'une culture commune, certains professionnels interrogés souhaiteraient pouvoir s'appuyer sur une personne identifiée sur ces thématiques au sein de leur structure, comme le souligne ce professionnel d'IME, « *En interne, un temps d'échanges régulier serait bénéfique pour que les professionnels partagent les expériences, outils et puissent aussi se référer à une personne ressource pour les aspects éthiques et juridiques* ».

La mise en lien de ces « référents VASP » dans des réseaux départementaux, fait partie des propositions ayant été plébiscitées par les professionnels.

Un meilleur maillage pour le soutien à la parentalité

De plus en plus de structures font état d'une augmentation des demandes de soutien dans des désirs de parentalité, comme cet établissement dans la Vienne qui déclare « *Nous souhaitons développer l'accompagnement à la parentalité, car nous avons des demandes de plus en plus précises* ». Un établissement pour adultes dans les Pyrénées-Atlantiques déclare également « *Nous avons déjà réalisé des formations sur la sexualité en interne pour les résidents, les familles et les professionnels. Il reste cependant beaucoup de pistes d'améliorations possibles car nous pouvons encore constater, y compris auprès de certains professionnels, combien la question de la parentalité génère des questionnements vis à vis du public en situation de handicap, jugé trop souvent comme incapable de s'occuper d'un enfant, en oubliant les moyens qui pourraient et/ou devraient être mis en place pour réduire certains freins* ».

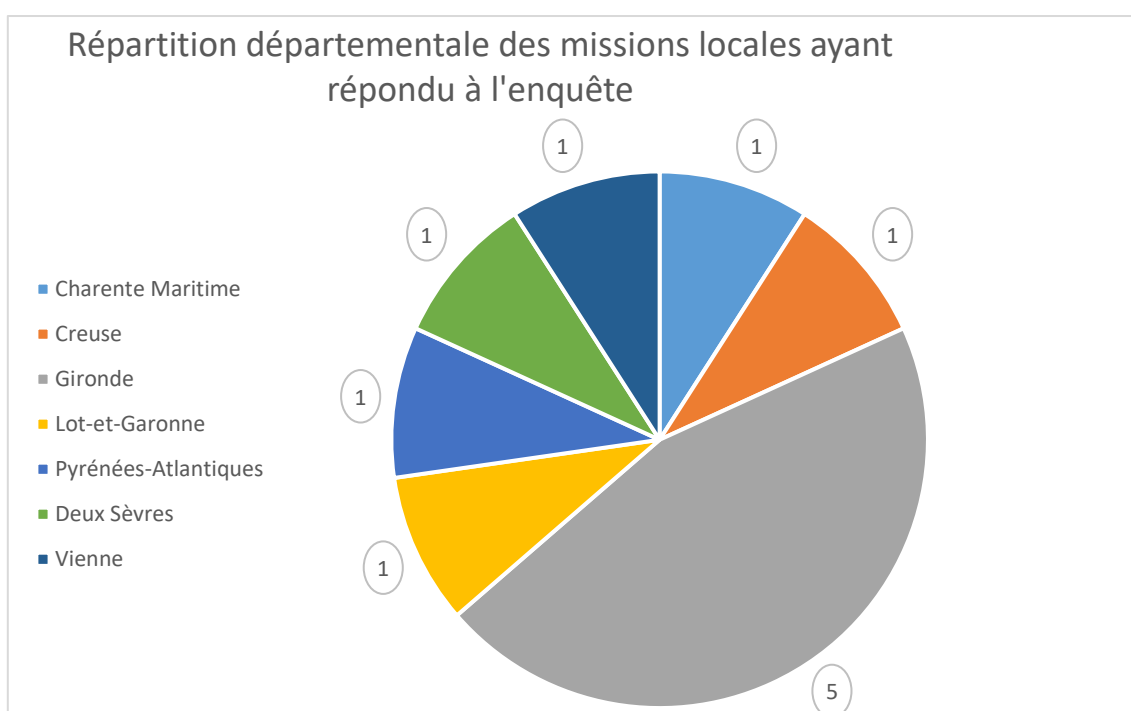
Lutter contre les représentations et les tabous de certaines familles et professionnels semble encore d'actualité comme en témoigne cet établissement périgourdin « *Malgré des travaux au sein de l'association et le réel engagement dans l'accompagnement de la VAS, l'accompagnement à la parentalité proposé reste à développer. Un accompagnement des professionnels de terrain, ponctuel, selon les besoins, fait nécessité. Un échange sur les pratiques dans ce domaine avec les autres institutions serait vraiment un plus, ainsi que des outils adaptés au handicap intellectuel.* »

Un lieu d'échange et la création de davantage de structures type SAPPH pourrait être les réponses aux besoins dont témoignent un grand nombre de structures.

Les structures de droit commun

Les missions locales

Les missions locales, dont le rôle auprès des jeunes de 16 à 25 ans, est de fournir à la fois un accompagnement individuel ; des ateliers collectifs pour l'orientation et la recherche d'emploi ; de la documentation et des supports numériques, mais aussi des actions, des événements, des dispositifs ciblés dans l'ensemble des champs qui relève de l'insertion sociale a un rôle de soutien et d'orientation dans le champ de la vie affective, sexuelle et de soutien à la parentalité.



Source : CREA Nouvelle-Aquitaine 2022

Les missions locales disposent de conseillers référents handicap, pour autant la part des jeunes en situation de handicap n'est pas une donnée validée à l'échelon de la région. En effet, des difficultés de collecte d'information sur les personnes en situation de handicap nous ont été renvoyées. D'une part l'ensemble des jeunes en situation de handicap ne disposent pas de la RQTH²⁸ et parfois ne la désirent

²⁸ Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé

pas, d'autre part les outils de recueil (logiciels) ne sont pas toujours mis à jour durant le parcours d'insertion et l'accompagnement individuel des jeunes.

Pour autant, et depuis le début des années 1980, les missions locales ont réaffirmé leurs double mission, d'insertion professionnelle et d'insertion sociale. Philippe LABBE²⁹ le décrit ainsi « *l'insertion professionnelle vise ainsi à garantir principalement une indépendance économique par l'accès à un emploi alors que l'insertion sociale poursuit principalement un objectif d'autonomie.* ». Il ajoute cependant que « *ne considérer l'emploi que dans sa seule dimension utilitariste et économique serait plus que réducteur : l'espace et le temps de l'emploi sont des situations sociales, de sociabilité, de construction identitaire... toutes choses « sociales ».*

De la même façon, l'autonomie (savoir vivre et se réaliser en société, disposer d'un logement, pouvoir exercer l'ensemble de ses droits etc.) est une condition de maintien dans l'emploi.

Un quart des missions locales de Nouvelle-Aquitaine ont répondu à l'enquête, soit 11 sur les 43 présentes dans la région. Les missions locales montrent un intérêt d'aller vers un accompagnement individuel adapté aux spécificités de l'accompagnement des jeunes en situation de handicap, et un besoin d'acculturation autour de l'insertion des jeunes en situation de handicap dans les champs de la vie affective, sexuelle et de soutien à la parentalité. En effet, seul un tiers des missions locales ayant répondu déclare proposer un appui spécifique dans ce champ.

Pour ces missions locales, l'aide et le conseil constituent la majorité des appuis (25%), seule une mission locale (Vienne) propose des outils pour faciliter l'accès à la sexualité, et deux (Gironde et Deux-Sèvres) des outils facilitant l'accès à la parentalité.

Certaines missions locales ont engagé des actions en partenariat avec des intervenants extérieurs, c'est le cas en Gironde, avec l'Education nationale et dans les Deux-Sèvres avec **Préva'NA**³⁰, dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie de la population et promouvoir des environnements favorables à la santé.

Plus de la **moitié des missions locales (54%)** indiquent avoir des besoins en termes de **formation** de ses conseillers, **20%** souhaiteraient pouvoir participer à **des journées d'étude ou des colloques sur ce thème**, alors que **30%** aimeraient pouvoir s'appuyer sur **des espaces de rencontres** à l'échelle de leur département avec des professionnels spécialisés dans ce champ ou bien pouvoir s'appuyer sur un **forum en ligne, alimenté par des webinaires**.

Notons que certaines missions locales ont développé des actions spécifiques dans l'accompagnement vers le droit à une vie intime, affective et sexuelle. C'est le cas dans **la mission locale du Pays Basque (64)** où des ateliers sont animés par une infirmière, ou encore dans **la mission locale du Sud-Gironde (33)** où un conseiller formé en éducation et santé sexuelle anime des actions collectives sur le thème "Education à la Vie affective et sexuelle" auprès des jeunes de la mission locale et de l'Education nationale.

En **Lot-et-Garonne**, à la **mission Locale de l'Agenais de l'Albret et du Confluent**, il existe un point relais santé pour les jeunes³¹ qui permet d'orienter vers un réseau de partenaires en santé, tels que le Planning familial, le réseau périnatalité, les équipes mobiles psychiatrie et précarité, le Centre de santé sexuelle ou encore le PASS mobile.

Les missions locales indiquent qu'elles aimeraient bénéficier de brochures d'information et de flyers adaptés à la grande diversité de leurs publics.

²⁹ LABBE Philippe, L'Insertion professionnelle et sociale des jeunes, Apogée, 2011

³⁰ Appel à projet lancé par la région Nouvelle-Aquitaine en appui des actions autour des thématiques suivantes : lutte contre les conduites addictives, promotion de l'activité physique, nutrition, santé mentale, sexualité

³¹ Ce point relais santé s'adresse à l'ensemble des jeunes accompagnés et n'a pas de visée spécifique pour les jeunes en situation de handicap.

Planning familial

Le planning familial de Nouvelle-Aquitaine propose un programme « **Handicap et alors ?** » qui permet une approche positive de la sexualité et de la vie affective des personnes en situation de handicap, fondée sur la reconnaissance et le respect de leur autonomie sexuelle et affective.

Ce programme regroupe une formation à destination des professionnels d'ESMS et des actions en direction de personnes en situation de handicap et de leur famille.

Le programme « *Handicap et alors ?* » a également pour missions spécifiques de :

- Permettre l'expression des questions liées à la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes en situation de handicap, de leur famille et de leurs proches, des professionnels amenés à intervenir auprès d'elles et des institutions constituant leur cadre de vie
- Favoriser la réflexion sur les représentations relatives à la sexualité
- Promouvoir la santé sexuelle et la réduction des risques sexuels
- Permettre aux publics de repérer les personnes ressources et les relais autour de ces différentes questions.

Au travers d'animation (Groupes de parole, échanges et débats, planches anatomiques, programmes spécialisés avec supports vidéo, mallettes de prévention...) ou d'outils pédagogiques (Apports théoriques, exercices suscitant l'implication, les échanges et la réflexion, jeux de rôle et mises en situation, analyses de pratiques, soutien méthodologique à la mise en œuvre d'actions d'éducation à la vie affective et sexuelle...), le planning familial propose aux professionnels et aux usagers et leur famille de s'interroger à partir de plusieurs thématiques :

- La vie affective et la relation à l'autre
- Le corps et l'autonomie
- La sexualité et la fécondité
- L'approche de genre
- La réduction des risques et la prévention
- La violence

De nombreux ESMS ont indiqué utiliser les ressources de ce programme, à la fois auprès de ses professionnels, et des usagers, en adaptant les thématiques abordées en fonction du développement psychoaffectif et de l'intérêt des personnes qui composent les groupes de parole. Cette ressource est mobilisable pour l'ensemble des territoires composant la Nouvelle-Aquitaine.

Conclusion

A la suite à l'appel à manifestation d'intérêt émis par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, **l'APF Gironde a été sélectionné pour porter le nouveau Centre Ressource Régional VASP.**

Cet état des lieux permettra d'identifier les priorités des actions à lancer et ainsi construire le programme de travail pour 2023.

Globalement les besoins repérés auprès des ESMS et des structures de droit commun pour mieux accompagner la vie affective et sexuelle et le soutien à la parentalité semblent aller dans le même sens, et peuvent se décliner en plusieurs points :

- **Créer des lieux d'échange dans chaque département**, où les professionnels d'ESMS et de structure de droit commun pourraient :
 - o Permettre de se doter de tous les éléments de droit,
 - o Alimenter de bonnes pratiques professionnelles,
 - o Permettre une réponse coordonnée et une meilleure vigilance face au risque de victimisation des femmes en situation de handicap.
- **Alimenter des annuaires répertorient l'ensemble des ressources** (formations, outils adaptés...) locales et régionales, et intégrant les spécificités de chacune selon l'âge et le type de handicap ;
- **Participer à la mise en place de référents VASP dans les ESMS**, soutenus par des formations et des temps d'échange ;
- Appuyer les professionnels sous forme de **formations croisées entre ESMS et structures de droit commun** (y compris service d'urgence et de police) afin de participer à une culture commune et une meilleure prise en compte des risques ;
- Appuyer les structures souhaitant **développer une offre d'accompagnement à la parentalité** afin de compléter le maillage territorial ;
- Être un appui des ESMS pour **l'intégration systématique de la santé sexuelle dans les projets d'établissement et de service, mais également au travers des projets personnalisés**
- Proposer des temps **d'échange pour les familles des personnes accompagnées.**

Annexes

Annexe 1 : Entretiens réalisés	21
Annexe 2 : Fiches départementales	22
Annexe 3 : Glossaire	46

Annexe 1

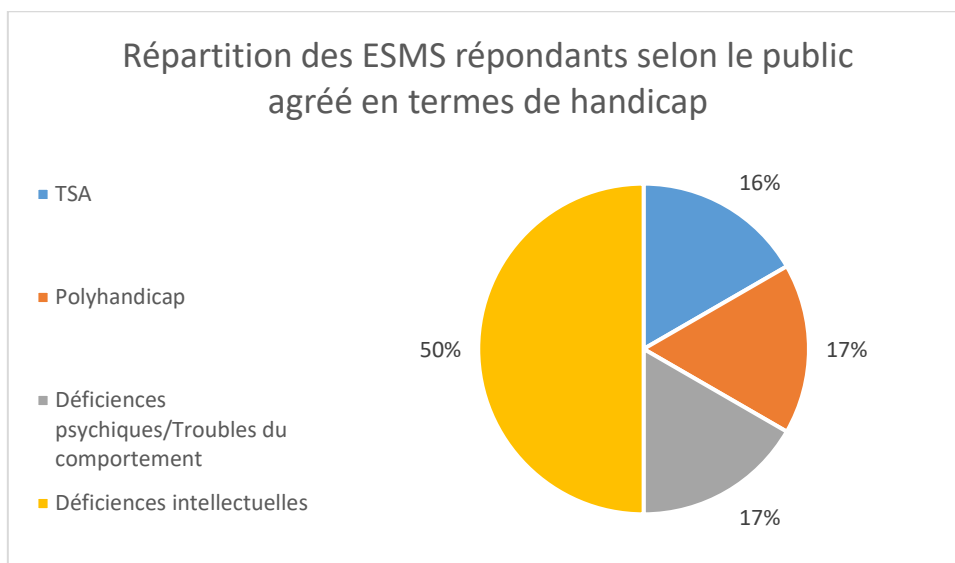
Entretiens réalisés en vis-à-vis ou par téléphone
Association Grandir Ensemble
IREPS Nouvelle Aquitaine
CACIS
Planning Familial Nouvelle Aquitaine
EDEA Rive Gauche et Maison de la parentalité
Réseau périnatalité Nouvelle-Aquitaine
SAPPH La Réole
GAPS (accompagnement médico-social des personnes avec VIH)
SAVS ADEI 17
Couples et familles (Martine AIGUEMORTE)
Trisomie 21, programme "mes Amours"
Association Handiparentalité
CPEF de la Charente

Annexe 3 - Fiches départementales

Charente	23
Charente-Maritime	25
Corrèze	28
Dordogne	30
Gironde	32
Landes	34
Lot-et-Garonne	36
Pyrénées-Atlantiques	38
Deux-Sèvres	40
Vienne	42
Haute-Vienne	44

L'offre et les besoins repérés pour la Charente

Réponses à l'enquête : 6 ESMS ont répondu, répartis pour moitié dans le champs adulte (FAM, ESAT) et pour moitié dans le champ enfant et adolescent (ITEP, IME).



Source : CREA Nouvelle-Aquitaine

ESMS répondants mettant déjà en place :

Formations VASP à destination des professionnels	83%
Formations VASP à destination des usagers	0%
Outils facilitant l'accès à la sexualité*	16%
Outils facilitant l'accès à la parentalité	0%
Autres appuis	8%

Source : CREA Nouvelle-Aquitaine

*Il s'agit d'accompagnement à l'achat d'outils adaptés (dans une structure accueillant des personnes en situation de polyhandicap)

Ressources repérées au sein du département

- **Planning familial d'Angoulême** : Formation à destination des professionnels
- **Centre de santé sexuelle (ex-Centre de planification)** : intervention auprès des publics mineurs, création d'un livret avec les jeunes usagers, transmis à d'autres ESMS
- **IREPS, notamment via le réseau RP2S (antenne16@irepsna.org)**
- Dans un ESMS accueillant des enfants et des adolescents, le psychiatre et un éducateur proposent **l'encadrement de groupes « vie affective et sexuelle »**. Organisés comme un espace de parole, où les questions sur le cadre légal, l'anatomie, les idées reçues et les préjugés peuvent se poser.

Attentes formulées

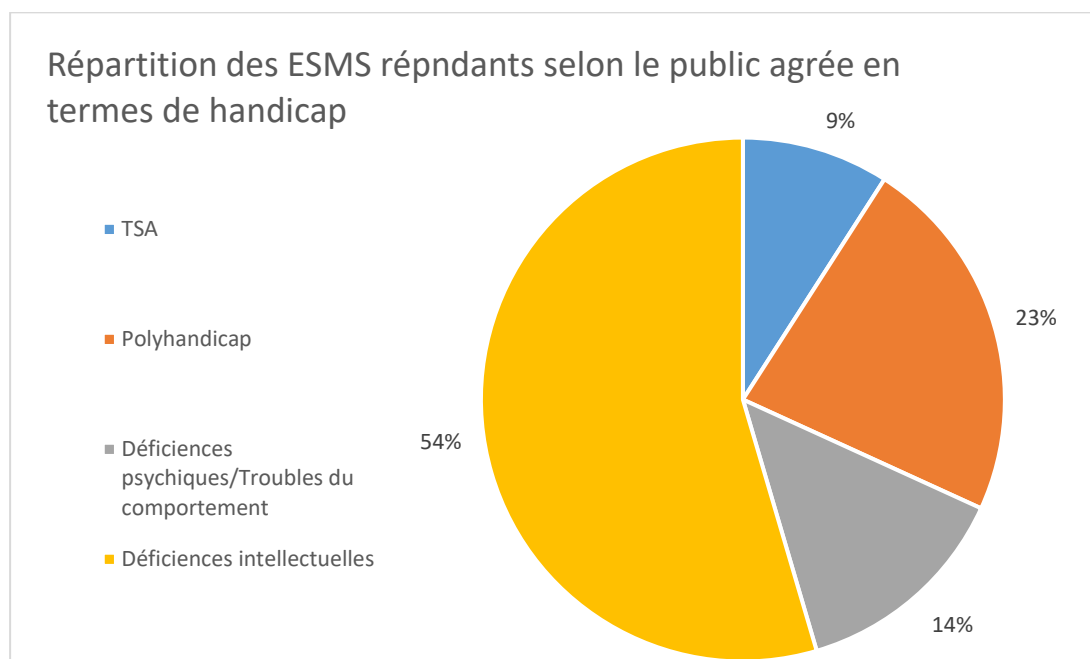
Près de 80 % des ESMS ayant répondu font état de besoins dans ce champ

Formations	60%
Journées d'études, réflexion et colloque	32%
Mise à disposition d'un espace de rencontre et d'échange avec professionnels spécialisés	16%
Animation d'un réseau de professionnels/pairs-aidants	16%
Base de données numérique, type annuaire	16%
Site internet de type forum, webinaire	16%
Appui à la rédaction de projets locaux	33%

ESAT : « *Le sujet de la vie affective est une vraie préoccupation pour les personnes que nous accompagnons. Ce sujet fait partie de leur intimité, qu'ils n'ont pas envie de partager avec leur encadrant à l'ESAT ou dans leur foyer d'hébergement. Le sujet est sensible et nécessite un tiers extérieur à l'accompagnement au quotidien (autre que équipes éducatives habituelles ou psychologue de l'établissement) afin de permettre une liberté de parole. »*

L'offre et les besoins repérés pour la Charente-Maritime

Réponses à l'enquête : 24 ESMS ont répondu, répartis à 72 % pour le public adulte³² et à 27% pour le public enfant et adolescent³³.



Source : CREA1 Nouvelle-Aquitaine

ESMS répondants mettant déjà en place :

Formations VASP à destination des professionnels	25%
Formation VASP à destination des usagers	0%
Outils facilitant l'accès à la sexualité*	2%
Outils facilitant l'accès à la parentalité	1%
Autres appuis	2%

Source : CREA1 Nouvelle-Aquitaine

* Il s'agit d'accompagnement à l'achat d'outils adaptés à la vie sexuelle

Ressources repérées au sein du département

- **Planning familial CPEF 17** (centre de planification et d'éducation familiale)³⁴
- **SAPPH de La Réole (33)** : service d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité pour les personnes en situation de handicap
- **Service d'aide et d'accompagnement à la parentalité à Mouvaux (59)**, structure portée par le Paillons blancs dans une autre région, repérée comme un appui pour la création de SAAP de proximité.
- **Etape Centre Habitat**³⁵ à Nantes : accompagnement parentalité des personnes en situation de handicap vivant à domicile

³² Les structures accompagnant des personnes adultes sont réparties entre établissements (FO, MAS, FAM, ESAT) et services (SAMSAH, SAVS, Service d'accueil familial.).

³³ Les structures accompagnant des enfants et adolescents sont réparties entre établissements (IME, ITEP) et services (SESSAD)

³⁴ CPEF 17 : cpef.nord17@charente-maritime.fr / 05.17.83.42.51

³⁵ Etape Centre Habitat, Nantes. 02 40 50 76 86 - accompagnementparentalite@letape-association.fr

Attentes formulées

Près de 91 % des professionnels ayant répondu font état de besoins dans ce champ

	Adultes	Enfants
Formations VASP	75%	33%
Journées d'études, réflexion et colloque	43%	32%
Mise à disposition d'un espace de rencontre et d'échange avec professionnels spécialisés	37%	66%
Animation d'un réseau de professionnels/pairs-aidants	50 %	33%
Base de données numérique, type annuaire	19%	16%
Site internet de type forum, webinaire	12,5 %	16%
Appui à la rédaction de projets locaux	18 %	16%

IME : « On remarque un besoin d'informations des jeunes qui arrivent, qui n'ont jamais eu de sensibilisation et qui n'ont jamais osé poser les questions qu'ils avaient de l'ordre de l'intime. On remarque aussi un manque de définition des termes liés à la relation qui peut entraîner des situations compliquées et des incompréhensions. Nous avons besoin d'être formés ».

IME-IMPro : « Nous avons beaucoup de mal à trouver des vidéos ou films adaptés à nos publics³⁶. Nous serions intéressés par tout type de supports. »

ESAT : « Nous souhaitons développer l'**accompagnement à la parentalité**, et nous cherchons des partenariats. Nous avons également des besoins en termes d'accompagnement à l'usage des réseaux sociaux par les usagers ».

SAVS : « Au sein du SAVS, il y a de plus en plus de personnes en couples qui **émettent le souhait de devenir parents, ou qui y sont déjà. Les professionnels sont démunis face à cela.** Ils ne sont pas formés à l'accompagnement à l'handiparentalité, n'ont pas d'outils et n'ont pas le temps pour faire un travail de qualité. Cela ne fait pas partie des missions première d'un SAVS, à qui on demande d'augmenter son nombre d'accompagnements alors qu'une famille demande plus de temps, plus de rencontres avec les partenaires du terrain. »

« **L'accompagnement à la parentalité demande une attention particulière** : prévention dans le cadre d'un suivi de grossesse, puis pour accompagner les parents en situation de handicap dans le développement de l'enfant et l'évolution de ses besoins pour qu'il y ait une cohérence d'accompagnement autour de la santé des enfants, de la scolarité, des loisirs. **Actuellement nous n'avons pas les ressources disponibles en personnel pour faire ce travail de manière satisfaisante** (Les moyens actuels du service (6.5 ETP) pour une file active de 115 adultes ne nous permettent pas d'accompagner correctement les familles). »

SAMSAH : « La vie affective et sexuelle des personnes que nous accompagnons fait partie intégrante du projet personnalisé d'accompagnement, pour autant, nous n'avons pas formaliser cela dans un quelconque document, et, il est probable que des personnes moins communicantes, ou moins en capacité, ne soient pas satisfaites dans leurs besoins affectifs sans pouvoir le dire. Nous avons besoin d'être formés et régulièrement informés sur les dispositifs et appuis existants. »

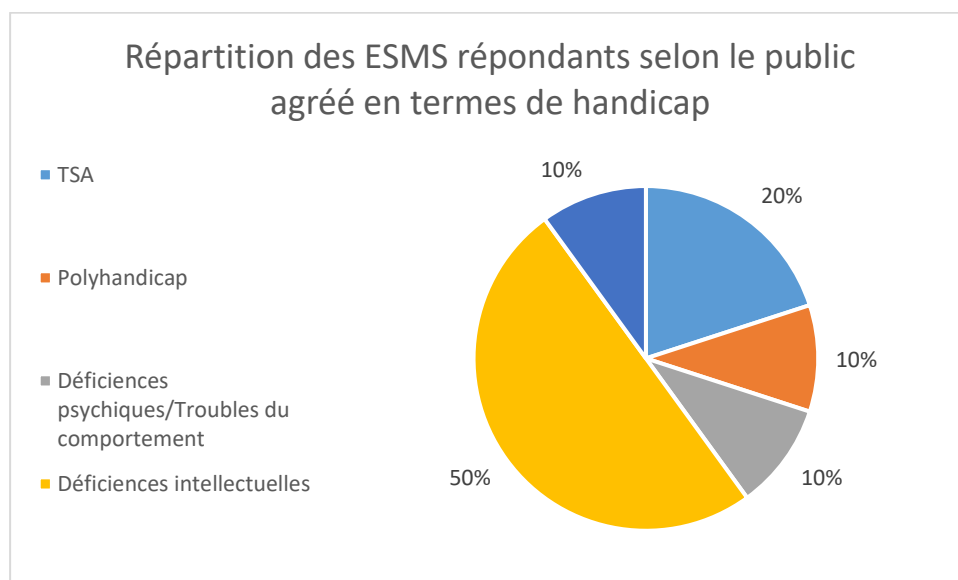
³⁶ Public avec déficience intellectuelle et/ou TSA jusqu'à 20 ans.

Foyer de vie pour adultes polyhandicapés : « *L'établissement souhaiterait un partenariat extérieur, et donc neutre, afin de créer des outils/supports à la prévention des IST, contraception, notion de consentement, etc. Nous souhaiterions la mise en place d'ateliers/formations adaptés à destination de notre public, avec support pratique et ludique, qui pourraient être proposés de manière régulière (au minimum 2 fois/an). Un atelier sur les risques des réseaux sociaux/internet sur le champ de la vie affective et sexuelle serait souhaité également.* »

FAM : « *Besoin de sensibiliser aussi les parents dans la sexualité et l'accès à la sexualité chez les personnes en situation de handicap, beaucoup trop de tabous, et nous sommes dans une proximité qui ne rend pas toujours facile d'aborder ça avec eux.* »

L'offre et les besoins repérés pour la Corrèze

Réponses à l'enquête : 10 ESMS ont répondu, répartis à 80 % pour le public adulte³⁷ et à 20 % pour le public enfant et adolescent³⁸.



Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

ESMS répondants mettant déjà en place :

Formations à destination des professionnels	25%
Formation à destination des usagers	0%
Outils facilitant l'accès à la sexualité	0%
Outils facilitant l'accès à la parentalité	1%
Autres appuis	2%

Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Ressources repérées au sein du département

- **Formation sur les comportements sexuels et la sexualité des personnes en situation de handicap** (dans les établissements et services accueillant des enfants et adolescents)
Personnes ressources : une sexologue (Sheila Warembourg) et un juriste (Hervé Gonse)
- **Formation Entr'AID Sida Limousin** (prévention, diversité des sexualités) à Limoges.
Animation de groupes de paroles auprès des usagers.
- **Formation à l'ECARS** (évaluation des connaissances et attitudes relatives à la sexualité des personnes en situation de handicap ayant une incapacité intellectuelle modérée) permettant de mesurer l'état des connaissances des personnes sur l'éducation affective, amoureuse et sexuelle.
- **IREPS, notamment via le réseau RP2S**

³⁷ Les structures accompagnant des personnes adultes sont réparties entre établissements (FO, ESAT, EPDA) et services (SAMSAH, SAVS, PCPE..).

³⁸ Les structures accompagnant des enfants et adolescents sont réparties entre établissements (IME) et services (SESSAD TSA)

Attentes formulées

Près de 100 % des professionnels ayant répondu font état de besoins dans ce champ

	Adultes	Enfants
Formations	50%	100%
Journées d'études, réflexion et colloque	75%	0%
Mise à disposition d'un espace de rencontre et d'échange avec professionnels spécialisés	87,5%	50%
Animation d'un réseau de professionnels/pairs-aidants	37,5%	50%
Base de données numérique, type annuaire	25%	0%
Site internet de type forum, webinaire	25%	0%
Appui à la rédaction de projets locaux	0%	0%

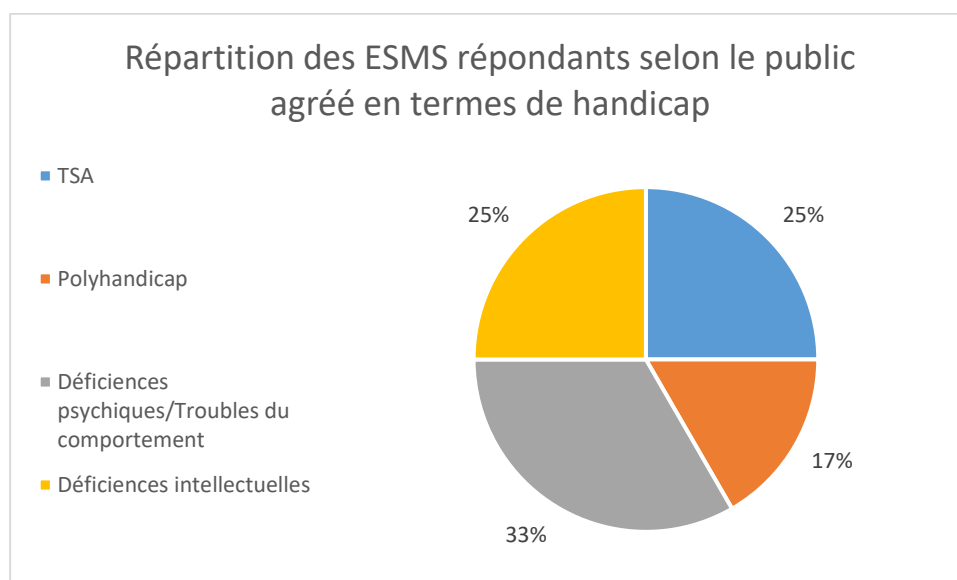
Source : CREAM Nouvelle-Aquitaine

SAMSAH : « *On a des demandes récurrentes de professionnels pour appuyer une réflexion éthique et permettre l'adaptation des pratiques professionnelles en équipe* »

ESAT : « *On manque de lieux ressources pour accompagner les travailleurs dans leur parentalité ou leur désir de procréation* »

L'offre et les besoins repérés pour la Dordogne

Réponses à l'enquête : 12 ESMS ont répondu, répartis à 50 % pour le public adulte³⁹ et à 50 % pour le public enfant et adolescent⁴⁰.



Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

ESMS répondants mettant déjà en place :

Formations à destination des professionnels	25%
Formation à destination des usagers	8%
Outils facilitant l'accès à la sexualité	16%
Outils facilitant l'accès à la parentalité	0%
Autres appuis	42%

Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Ressources repérées au sein du département

- **IREPS**, au travers des groupes de paroles à destination des usagers
- **Utilisation d'outils spécifique** (notamment SEXO-SOLO, outil développé pour l'apprentissage de la masturbation, CréDavis)
- **Appui pour l'éducation sexuelle des personnes en situations de handicap avec TSA** : compréhension des changements corporels (supports visuels).

³⁹ Les structures accompagnant des personnes adultes sont réparties entre établissements (MAS, FAM) et services (SAVS).

⁴⁰ Les structures accompagnant des enfants et adolescents sont réparties entre établissements (IME, ITEP, EEAP, CESDA) et services (SESSAD)

Attentes formulées

Près de 75 % des professionnels ayant répondu font état de besoins dans ce champ

	Adultes	Enfants
Formations	83%	50%
Journées d'études, réflexion et colloque	33%	66 %
Mise à disposition d'un espace de rencontre et d'échange avec professionnels spécialisés	50%	33%
Animation d'un réseau de professionnels/pairs-aidants	50%	33%
Base de données numérique, type annuaire	16%	16%
Site internet de type forum, webinaire	50%	33%
Appui à la rédaction de projets locaux	0%	0%

Source : CREA Nouvelle-Aquitaine

- Des demandes de financement pour soutenir les formations spécifiques à destination des familles et des aidants
- Des demandes de soutien aux professionnels sur des accompagnement à la parentalité

MAS Polyhandicap : « Nous avons une **demande d'un résident d'avoir un assistant sexuel** à laquelle il ne nous est pas possible de répondre »

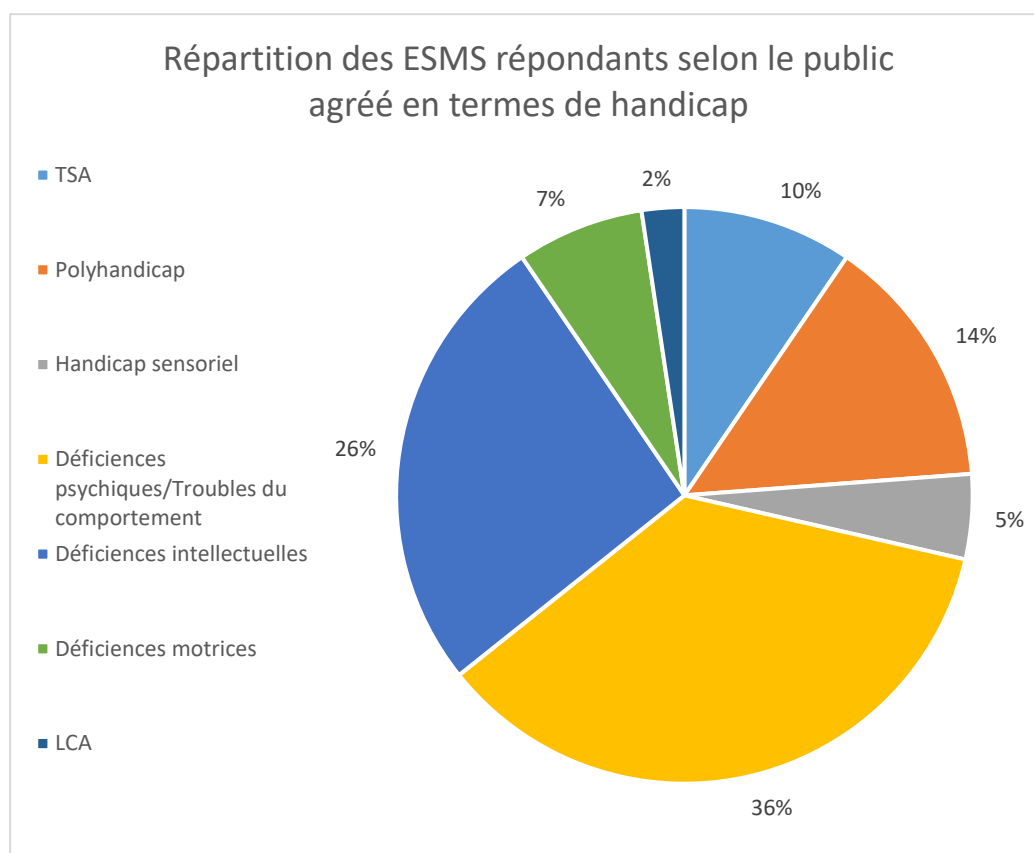
MAS (Déficiences intellectuelles et TSA) : « Lorsque le public accueilli présente une forte déficience intellectuelle avec TSA associé. La socialisation n'est pas adaptée pour ces personnes non communicantes et dyscommunicantes. **L'accompagnement à la sexualité est peu probant auprès de ce public très déficitaire.** »

FH : « Malgré des travaux au sein de l'association et le réel engagement dans l'accompagnement de la VAS, **l'accompagnement à la parentalité proposé reste à développer.** Un accompagnement des professionnels de terrain, ponctuel, selon les besoins, fait nécessité.

Un échange sur les pratiques dans ce domaine avec les autres institutions serait vraiment un plus, ainsi que des outils adaptés au handicap intellectuel. »

L'offre et les besoins observés en Gironde

Réponses à l'enquête : 12 ESMS ont répondu, répartis à 70 % pour le public adulte⁴¹ et à 30 % pour le public enfant et adolescent⁴².



Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

ESMS répondants mettant déjà en place :

Formations VASP à destination des professionnels	31%
Formation VASP à destination des usagers	28%
Outils facilitant l'accès à la sexualité	23%
Outils facilitant l'accès à la parentalité	8,5%
Autres appuis	13%

Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Ressources repérées au sein du département

- **CACIS** (formation, groupe de parole auprès des usagers et/ou des professionnels, santé sexuelle...)
- Utilisation de **pictogramme personnalisé pour l'accompagnement à la VASP** lors de la réalisation des projets personnalisés (CREDAVIS)
- Atelier « vie affective et sexuelle » au sein des ESMS, création de **chartes internes pour l'accompagnement à la VAS**.

⁴¹ Les structures accompagnant des personnes adultes sont réparties entre établissements (FO, MAS, FAM, ESAT) et services (SAMSAH)

⁴² Les structures accompagnant des enfants et adolescents sont réparties entre établissements (IME, IMP, EDEA, CSES) et services (SESSAD)

- Sensibilisation à l'handiparentalité via le **SAPPH de la Réole** (prêts et tests de matériels adaptés). Pour toute personne adulte ayant des droits ouverts à la MDPH :
 - Exprimant un désir de parentalité
 - Dans l'attente d'une naissance
 - Tous les parents en situation de handicap d'un ou plusieurs enfants de 0 à 18 ans
 - Vivant seul ou en couple
 - Souhaitant être accompagné ou en demande d'aide
- Utilisation d'outils spécifique d'accès à la sexualité (notamment **SEXO-SOLO, outil développé pour l'apprentissage de la masturbation, CréDavis**)
- Pour les publics avec déficiences sensorielle : **Santé Publique France** a récemment mis à jour leur site avec un lien vers une **information accessible à tous (animations vidéos accessibles en sous-titrées et en LSF)** : <https://www.santepubliquefrance.fr/l-info-accessible-a-tous/vie-affective-et-sexuelle> ainsi que la revue également éditée par l'INPES
- Le **CRIPS de l'Île de France** propose **plusieurs outils pour parler de la sexualité** que ce soit pour les personnes non francophones ou ayant un handicap mental et proposent des outils pédagogiques autour de ce sujet
<https://www.lecrips-idf.net/miscellaneous/animatheque-images-langage.htm>
<https://www.lecrips-idf.net/miscellaneous/selection-outils-sexualite-handicap-mental.htm>
 L'organisme s'est inspiré d'un site belge qui a pour objectif **d'aider à parler du corps en mots et en image** : <https://www.zanzu.be/fr>
- **Centre ressource Aquitaine VAS** porté par l'IEM de l'APF à Talence
- Exposition à visée formative sur la vie affective, intime et sexuelle « **Mes amours** » porté par le réseau **Trisomie 21**

Attentes formulées

Près de 79 % des professionnels ayant répondu font état de besoins dans ce champ

	Adultes	Enfants
Formations VASP	87%	70%
Journées d'études, réflexion et colloque	42%	66 %
Mise à disposition d'un espace de rencontre et d'échange avec professionnels spécialisés	24%	15%
Animation d'un réseau de professionnels/pairs-aidants	50%	42%
Base de données numérique, type annuaire	16%	53%
Site internet de type forum, webinaire	33%	42%
Appui à la rédaction de projets locaux	0%	0%

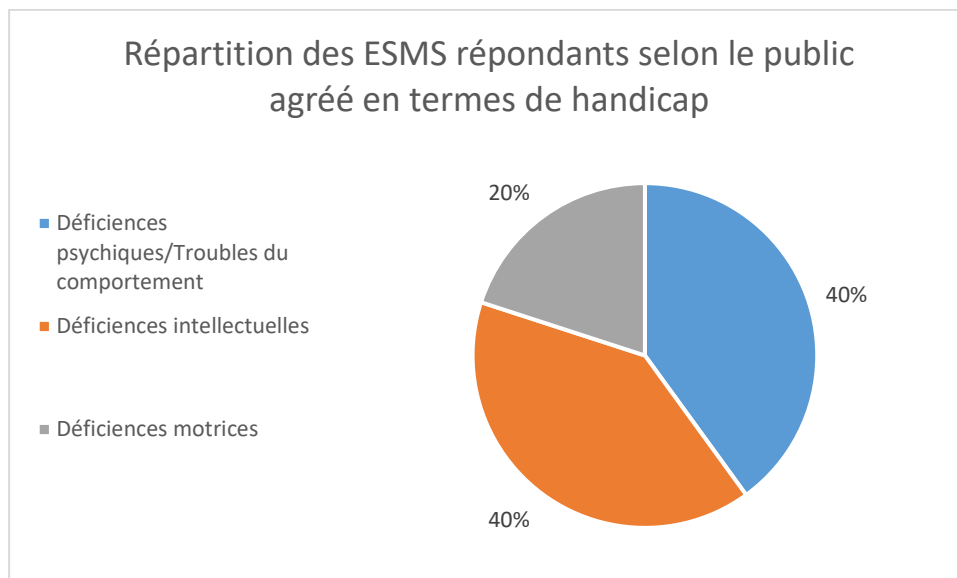
Source : CREA Nouvelle-Aquitaine

IEM : « *Nécessité de bénéficier d'un centre de ressource régional avec un maillage inter associatif et des dispositifs de droit commun* »

IME : « *Cette thématique est une thématique essentielle et récurrente au sein de l'institution. Il faut de nouvelles instances pour pouvoir bien la travailler et surtout proposer quelque chose d'adaptée. A la fois en interne* »

L'offre et les besoins observés dans les Landes

Réponses à l'enquête : 5 ESMS ont répondu, répartis à 60 % pour le public adulte⁴³ et à 40 % pour le public enfant et adolescent⁴⁴.



Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

ESMS répondants mettant déjà en place :

Formations VASP à destination des professionnels	40%
Formation VASP à destination des usagers	10%
Outils facilitant l'accès à la sexualité	0%
Outils facilitant l'accès à la parentalité	0%
Autres appuis	0%
Accompagnement aux évolutions institutionnelles dans les ESMS	40%

Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Ressources repérées au sein du département

- IREPS : formations à destination des professionnels

⁴³ Les structures accompagnant des personnes adultes sont réparties entre établissements (FO) et services (SAVS)

⁴⁴ Les structures accompagnant des enfants et adolescents sont réparties en établissements et services (IME, DITEP)

Attentes formulées

La totalité des professionnels ayant répondu font état de besoins dans ce champ

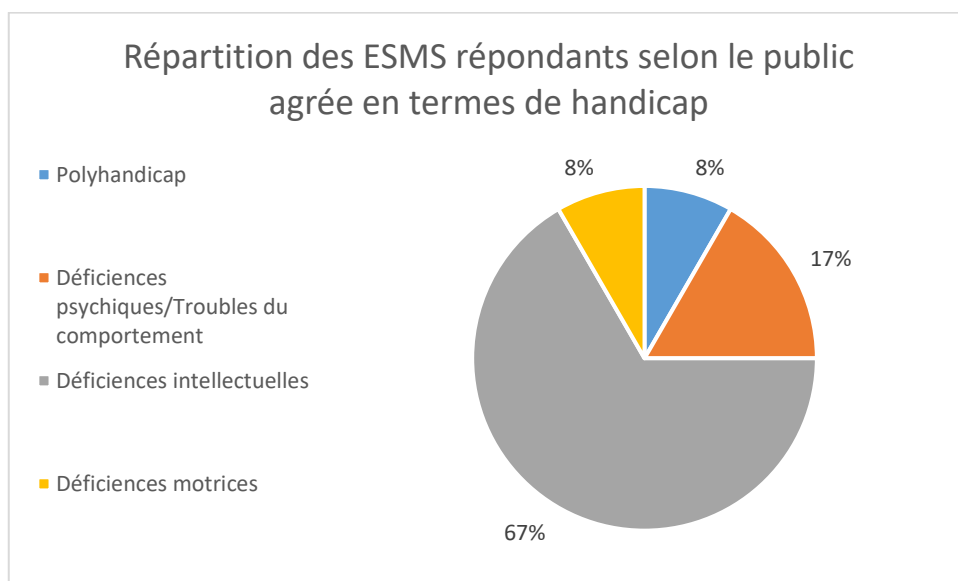
	Adultes	Enfants
Formations VASP	100%	100%
Journées d'études, réflexion et colloque	66%	100%
Mise à disposition d'un espace de rencontre et d'échange avec professionnels spécialisés	33%	100%
Animation d'un réseau de professionnels/pairs-aidants	100%	0%
Base de données numérique, type annuaire	33%	50%
Site internet de type forum, webinaire	66%	50%
Appui à la rédaction de projets locaux	33%	0%

Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Aucun des ESMS ayant répondu n'a indiqué d'attente particulière, mais ils ont souligné leur méconnaissance de personnes ressources et de formation adaptée sur le territoire.

L'offre et les besoins observés dans le Lot-et-Garonne

Réponses à l'enquête : 12 ESMS ont répondu, répartis à 83 % pour le public adulte⁴⁵ et à 17 % pour le public enfant et adolescent⁴⁶.



Source : CREA Nouvelle-Aquitaine

ESMS répondants mettant déjà en place :

Formations VASP à destination des professionnels	21%
Formation VASP à destination des usagers	10%
Outils facilitant l'accès à la sexualité	0%
Outils facilitant l'accès à la parentalité	20%
Autres appuis	23%
Accompagnement aux évolutions institutionnelles dans les ESMS	40%

Source : CREA Nouvelle-Aquitaine

Ressources repérées au sein du département

- Centre ressource Trisomie 21⁴⁷ a déployé une exposition-formation sur 4 départements de la nouvelle aquitaine et concerne les territoires de Pau , Bordeaux , Agen et Limoges :
 - **formation de l'ensemble des professionnels** des services à l'écoute et réception de la parole, dispensée par le planning familial régional nouvelle aquitaine
 - réunion **d'information aux aidants**
 - **exposition à visée formative et par la pairaidance "Mes amours"**.
<https://www.firah.org/mes-amours.html>
- Groupe de parole par des professionnels formés par **Sheila Warembourg** "sexual understanding »
- **PROJET CREATION d'un SAPPH HANDINAT (HANDISSIAD CASTELMORON)** Soutien à la parentalité et Accompagnement personnes en situation de handicap moteur et sensoriel
- **Infirmière conseillère en santé sexuelle** à Agen : CANCE Claudine 06.73.34.88.92
- **Centre de planification** (infirmière et conseillère conjugale)

⁴⁵ Les structures accompagnant des personnes adultes sont réparties entre établissements (FO) et services (SAVS

⁴⁶ Les structures accompagnant des enfants et adolescents sont réparties en établissements et services (IME, DITEP)

⁴⁷ Responsable pour la nouvelle aquitaine : Mme Ilhardoy : o.ilhardoy@t21aquitaine.fr

Attentes formulées

66% des professionnels d'ESMS ayant répondu font état de besoins dans ce champ

	Adultes	Enfants
Formations	85%	74%
Journées d'études, réflexion et colloque	57%	66%
Mise à disposition d'un espace de rencontre et d'échange avec professionnels spécialisés	33%	66%
Animation d'un réseau de professionnels/pairs-aidants	85%	83%
Base de données numérique, type annuaire	33%	23%
Site internet de type forum, webinaire	66%	50%
Appui à la rédaction de projets locaux	33%	0%

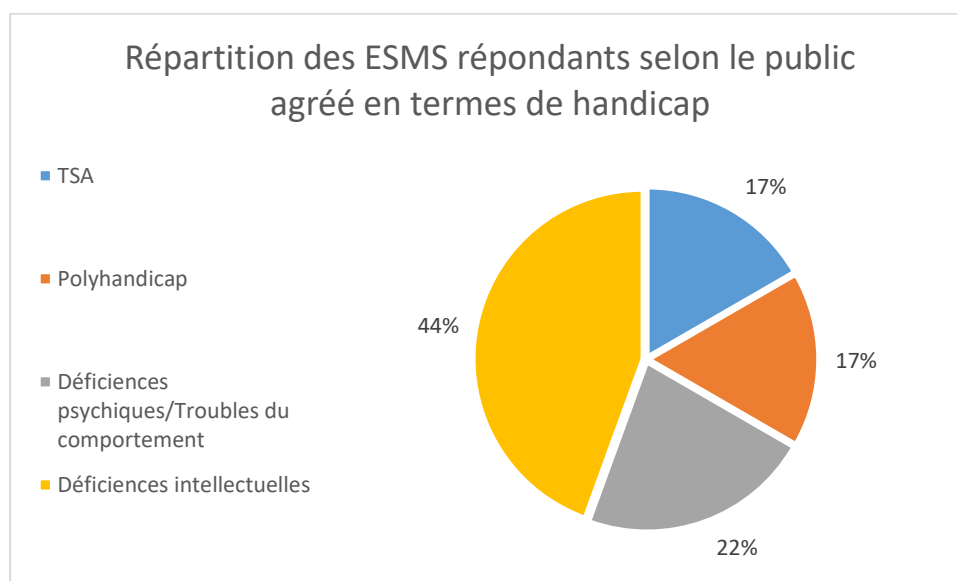
Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

IME : « On remarque un besoin d'informations des jeunes qui arrivent d'IME, qui n'ont jamais eu de sensibilisation et qui n'ont jamais osé poser les questions qu'ils avaient de l'ordre de l'intime. On remarque aussi un manque de définition des termes liés à la relation qui peut entraîner des situations compliquées et des incompréhensions. Nous avons besoin d'être formés ».

FV : « L'accompagnement à la vie affective et sexuelle apparaît comme une priorité dans le référentiel HAS. Les ressources en formation pour les professionnels existent. En revanche peu de ressources sur les territoires ruraux, à destination directe des usagers. Des formations collectives et des prestations d'accompagnement individuel ou pour des couples seraient les bienvenues. »

L'offre et les besoins observés dans les Pyrénées-Atlantiques

Réponses à l'enquête : 14 ESMS ont répondu, répartis à 57 % pour le public adulte⁴⁸ et à 43 % pour le public enfant et adolescent⁴⁹.



Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

ESMS répondants mettant déjà en place :

Formations VASP à destination des professionnels	40%
Formation VASP à destination des usagers	10%
Outils facilitant l'accès à la sexualité ⁵⁰	0%
Outils facilitant l'accès à la parentalité	0%
Autres appuis	0%
Accompagnement aux évolutions institutionnelles dans les ESMS	40%

Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Ressources repérées au sein du département

- **L'ARIMOC** dispose d'un COPIL VRAS ainsi qu'un groupe de travail sur l'éthique relative à l'accompagnement de la VRAS qui produit des outils. **Cette association souhaite mettre en place / participer à la mise en place d'un réseau d'acteurs sur les Pyrénées Atlantiques VRAS et handicap.**
- IREPS pour les formations
- Dans un IME : Mise en place d'un **référént sexualité sur l'IME**, des **ateliers coanimés par l'infirmier et une psychologue**, création d'un nouvel **espace qui permettrait aux jeunes de venir librement poser une question**, mais aussi sur la possibilité de créer des temps d'échange pour les parents, à travers des **espaces de types "café des parents"**.

⁴⁸ Les structures accompagnant des personnes adultes sont réparties entre établissements (FO, FAM, ESAT, MAS) et services (SAMSAH)

⁴⁹ Les structures accompagnant des enfants et adolescents sont réparties en établissements et services (IME, EEAP, SESSAD, PCPE TSA)

Attentes formulées

92% des professionnels d'ESMS ayant répondu font état de besoins dans ce champ

	Adultes	Enfants
Formations	80%	66%
Journées d'études, réflexion et colloque	75%	72%
Mise à disposition d'un espace de rencontre et d'échange avec professionnels spécialisés	33%	100%
Animation d'un réseau de professionnels/pairs-aidants	57%	0%
Base de données numérique, type annuaire	33%	50%
Site internet de type forum, webinaire	66%	23%
Appui à la rédaction de projets locaux	33%	0%

Source : CREAM Nouvelle-Aquitaine

IME/SESSAD : « Le sujet de l'assistance sexuelle est une préoccupation éthique de notre association. Nous souhaiterions être accompagné sur cette question ».

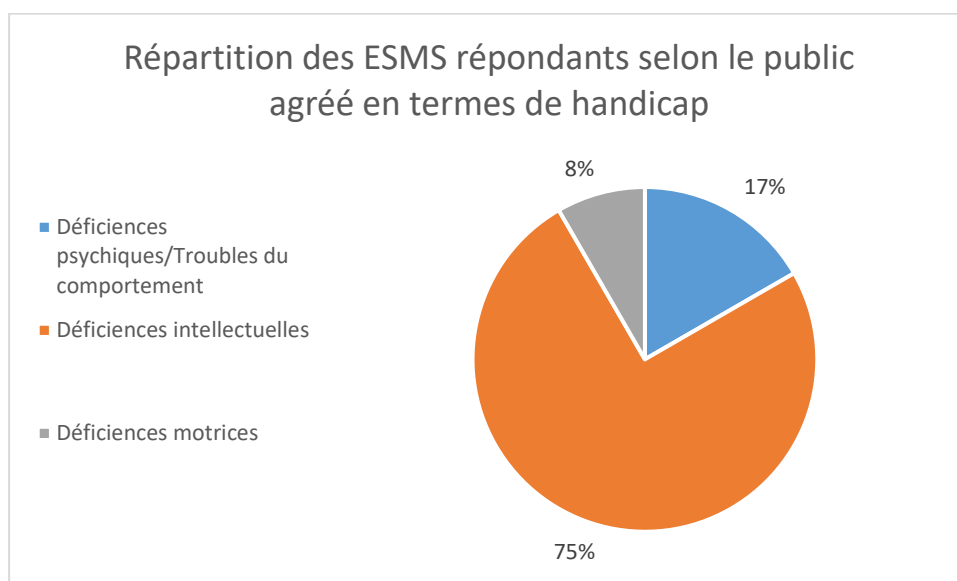
ESAT : « Cette problématique est loin d'être facile à aborder sur un lieu de travail (ESAT). Des ressources et des partenaires extérieurs ainsi que des animations/sensibilisations seraient les bienvenues. Un des freins et le budget, notamment de formation, n'est pas extensible, malgré notre préoccupation autour de cette thématique. »

EANM (Ex-Foyer d'hébergement) : « Nous avons déjà réalisé des formations en interne pour les résidents, familles et professionnels. Il reste cependant encore beaucoup de pistes d'améliorations possibles car nous pouvons encore constater, y compris **auprès de certains professionnels, combien la question de la sexualité est rapidement en lien avec celle de la parentalité. Les questionnements qui surgissent vis à vis du public jugé trop souvent comme incapable de s'occuper d'un enfant.** Nous aurions intérêt à mobiliser les moyens qui pourraient et/ou devraient être mis en place pour réduire certains écarts entre les personnes en situations de handicap et celles jugées comme ' normales ' **Les SAPPH semblent une piste à creuser, mais il n'y en a pas sur notre territoire** ».

PCPE TSA : « A travers nos accompagnements auprès des adolescents et adultes, on a réalisé qu'il y avait un vrai besoin de soutien et de formation information auprès des familles et des usagers sur la vie intime et la sexualité. **Aucun service et aucun outils spécialement destinés aux personnes porteurs d'un TSA sans déficience n'existent sur le territoire.** La question de la prévention est à améliorer, car on a constaté que la majorité des femmes accompagnées ont subi des abus ou des agressions sexuelles. »

L'offre et les besoins observés dans les Deux-Sèvres

Réponses à l'enquête : 12 ESMS ont répondu, répartis à 83 % pour le public adulte⁵¹ et à 17 % pour le public enfant et adolescent⁵².



Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

ESMS répondants mettant déjà en place :

Formations VASP à destination des professionnels	41%
Formation VASP à destination des usagers	16%
Outils facilitant l'accès à la sexualité	33%
Outils facilitant l'accès à la parentalité	10%
Autres appuis	0%
Accompagnement aux évolutions institutionnelles dans les ESMS	0%

Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Ressources repérées au sein du département

- **IREPS** : formations à destination des professionnels
- **Planning familial de NIORT**⁵³: formation VARS (mallette illustrée, groupe de travail , poupée sexué, support vidéo)
- **CERHES** : Centre ressource handicap et sexualités
- **AMS de Melle : Accompagnement par une sage femme**⁵⁴
- **ChsOse**⁵⁵: collectif handicap et sexualité :

⁵¹ Les structures accompagnant des personnes adultes sont réparties entre établissements (FO, FAM, FH, ESAT, MAPHA) et services (SAVS)

⁵² Les structures accompagnant des enfants et adolescents sont réparties en établissements et services (IME)

⁵³ Charline DEBARRE conseillère conjugale et familiale et sexothérapeute

⁵⁴ DARSON Julie :sage-femme

⁵⁵ www.chs-ose.org/ APF France Handicap

Attentes formulées

85% des professionnels ayant répondu font état de besoins dans ce champ

	Adultes	Enfants
Formations	55%	63%
Journées d'études, réflexion et colloque	21%	45%
Mise à disposition d'un espace de rencontre et d'échange avec professionnels spécialisés	33%	10%
Animation d'un réseau de professionnels/pairs-aidants	33%	12%
Base de données numérique, type annuaire	50%	66%
Site internet de type forum, webinaire	45%	50%
Appui à la rédaction de projets locaux	33%	0%

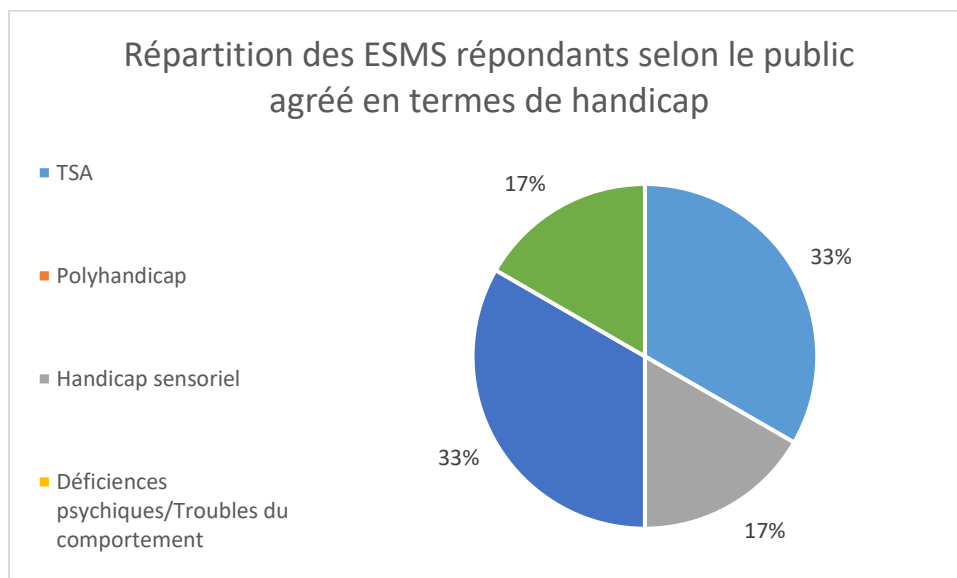
Source : CREAL Nouvelle-Aquitaine

ESAT : « Nous avons des situations critiques sur l'ESAT en lien avec la sexualité. Nous avons une action VRAS mise en avant au CPOM, mais les enjeux de prévention et d'accompagnement sont très importants. »

IME : « Nous avons des besoins d'étayage en direction des parents et les familles qui se trouvent en difficulté pour aborder l'intimité de leur enfant. »

L'offre et les besoins observés dans la Vienne

Réponses à l'enquête : 6 ESMS ont répondu, répartis à 17 % pour le public adulte⁵⁶ et à 83 % pour le public enfant et adolescent⁵⁷.



Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

ESMS répondants mettant déjà en place :

Formations VASP à destination des professionnels	60%
Formation VASP à destination des usagers	20%
Outils facilitant l'accès à la sexualité	0%
Outils facilitant l'accès à la parentalité	22%
Autres appuis	10%
Accompagnement aux évolutions institutionnelles dans les ESMS	40%

Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Ressources repérées au sein du département

- Intervention du **Pôle Soins de l'Unité d'Accueil des Sourds du CHU** de la Vienne sur le thème de la puberté et de la sexualité
- **Planning familial** de la Vienne
- **Ecole de sage-femme**, intervention auprès des usagers
- **PMI** : intervention sur le thème Hygiène et sexualité

⁵⁶ La structure accompagnant des personnes adultes est un ESAT.

⁵⁷ Les structures accompagnant des enfants et adolescents sont réparties en établissements et services (IME, SESSAD, SEES)

Attentes formulées

75% professionnels d'ESMS ayant répondu font état de besoins dans ce champ

	Adultes	Enfants
Formations	72%	80%
Journées d'études, réflexion et colloque	0%	100%
Mise à disposition d'un espace de rencontre et d'échange avec professionnels spécialisés	10%	75%
Animation d'un réseau de professionnels/pairs-aidants	0%	45%
Base de données numérique, type annuaire	33%	12%
Site internet de type forum, webinaire	66%	50%
Appui à la rédaction de projets locaux	0%	0%

Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

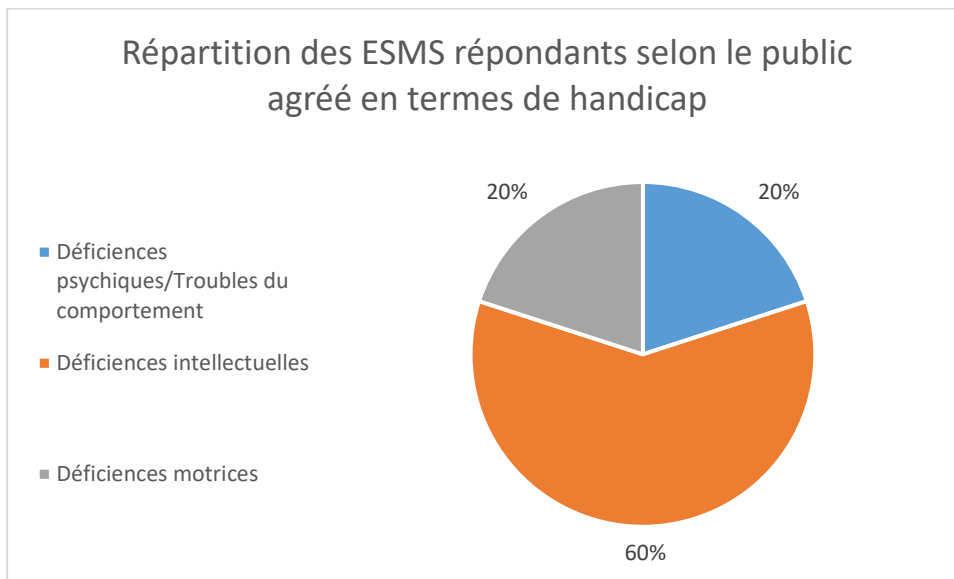
ESAT : « *Nous souhaitons développer l'accompagnement à la parentalité. Nous avons également des besoins en termes d'accompagnement à l'usage des réseaux sociaux.* »

SEES (Déficiences sensorielles) : « *La difficulté pour nos professionnels est d'intervenir sur le thème de la sexualité en permettant un libre-échange aux usagers, et sachant qu'ils les accompagnent au quotidien que ce soit pour leur scolarité et/ou sur l'internat, cela produit un manque de neutralité. Malheureusement, peu de structures permettent des interventions directement en LSF.* »

SESSAD : « *Nous sommes de plus en confrontés à des problématiques et/ou questionnements autour de la transidentité. Difficultés pour accéder à des formations en lien avec cette thématique et plus particulièrement ciblées vers un public TSA sans déficience intellectuelle.* »

L'offre et les besoins observés dans la Haute-Vienne

Réponses à l'enquête : 2 ESMS ont répondu, répartis à 50 % pour le public adulte⁵⁸ et à 50 % pour le public enfant et adolescent⁵⁹.



Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

ESMS répondants mettant déjà en place :

Formations VASP à destination des professionnels	43%
Formation VASP à destination des usagers	23%
Outils facilitant l'accès à la sexualité	0%
Outils facilitant l'accès à la parentalité	12%
Autres appuis	0%
Accompagnement aux évolutions institutionnelles dans les ESMS	0%

Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Ressources repérées au sein du département

- **Association Entr'AIDSida Limousin**, lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour des adolescents et des adultes sur toutes les thématiques de la sexualité.
- **Outil** : Plaquette pour l'accompagnement des femmes lors de leur grossesse, réalisée en partenariat entre l'association et le centre hospitalier Esquirol situé à Limoges.
- **IREPS antenne de Limoges** : lieu de ressource documentaire et d'outils pour animer des séances d'éducation à la vie affective selon le public accompagné

⁵⁸ Les structures accompagnant des personnes adultes sont réparties entre établissements (EANM) et services (SAVS).

⁵⁹ La structure accompagnant des enfants et adolescents est un IEM.

Attentes formulées

La totalité des professionnels d'ESMS ayant répondu font état de besoins dans ce champ

	Adultes	Enfants
Formations	50%	0%
Journées d'études, réflexion et colloque	0%	100%
Mise à disposition d'un espace de rencontre et d'échange avec professionnels spécialisés	100%	100%
Animation d'un réseau de professionnels/pairs-aidants	0%	0%
Base de données numérique, type annuaire	50%	0%
Site internet de type forum, webinaire	0%	0%
Appui à la rédaction de projets locaux	50%	0%

Source : CREAI Nouvelle-Aquitaine

Aucune des structures interrogées n'a formulé d'attente spécifique.

Annexe 3 : Glossaire

AAH	Allocation aux adultes handicapés
ARS	Agence Régionale de Santé
CAF	Caisse d'Allocations familiales
CREAI	Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
DITEP	Dispositif Intégré Thérapeutique, Educatif et Pédagogique
DGCS	Direction générale de la cohésion sociale
EANM	Établissement d'Accueil Non Médicalisé
EEAP	Etablissement pour enfants et adolescents polyhandicapés
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail
ESMS	Etablissements et Services Médico-Sociaux
ESMSS	Etablissements et Services sociaux et Médico-Sociaux
ETP	Equivalent Temps Plein
IEA	Institut d'éducation auditive
IEM	Institut d'éducation motrice
IEV	Institut d'éducation visuelle
IME	Institut Médico-Educatif
IMP	Institut Médico-Pédagogique
IMPRO	Institut Médico-Professionnel
IRESP	Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé
IST	Infection sexuellement transmissible
ITEP	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
FAM	Foyer d'accueil médicalisé
FH	Foyer d'hébergement
FO	Foyer occupationnel
FV	Foyer de vie
MAPHA	Maison d'accueil pour personnes handicapées âgées
LSF	Langue des signes française
MAS	Maison d'Accueil spécialisée
MSA	Mutualité sociale agricole
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
ONU	Organisation des Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PCH	Prestation de Compensation du Handicap
PCPE	Pôle de compétences et de prestations externalisées
REAAP	Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
SAF	Service d'Accueil Familial
SAMSAH	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAPPH	Service d'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap
SAVS	Service d'accompagnement à la vie sociale
SEES	Section d'éducation et d'enseignement spécialisé
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
TSA	Trouble du spectre de l'autisme
VASP	Vie affective, sexuelle et parentalité

